



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

FIFTEENTH YEAR

879 *th* MEETING: 21/22 JULY 1960
ème SÉANCE: 21/22 JUILLET 1960

QUINZIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/879)	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/879)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381)	1

EIGHT HUNDRED AND SEVENTY-NINTH MEETING

Held in New York, on Thursday, 21 July 1960, at 8.30 p.m.

HUIT CENT SOIXANTE-DIX-NEUVIEME SEANCE

Tenue à New York, le jeudi 21 juillet 1960, à 20 h 30.

President: Mr. José A. CORREA (Ecuador).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Ceylon, China, Ecuador, France, Italy, Poland, Tunisia, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/879)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): In accordance with the decision previously taken by the Security Council [873rd meeting], I shall now invite the representatives of Belgium and of the Republic of the Congo to take places at the Council table.

At the invitation of the President, Mr. Pierre Wigny, representative of Belgium, took a place at the Council table.

At the invitation of the President, Mr. Thomas Kanza, representative of the Republic of the Congo, took a place at the Council table.

The interpretation into English and French of the statement made by Mr. Amadeo (Argentina) at the 878th meeting was given.

2. Mr. ORTONA (Italy): We heard last night very important statements by the Minister for Foreign Affairs of Belgium and by the representative of the Republic of the Congo which helped to enlighten all of us on the developments in the Congo, and they constitute an eloquent confirmation of the great wisdom with which the Council has acted in adopting the resolution of 14 July [S/4387] which made it possible to dispatch a United Nations force to that territory so quickly.

3. First of all, I would like to commend with the highest expressions of praise, gratefulness and appreciation the way in which the Secretary-General has been carrying out the task entrusted to him. It is

Président: M. José A. CORREA (Equateur).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Ceylan, Chine, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/879)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Conformément à la décision prise par le Conseil de sécurité [873ème séance], j'invite les représentants de la Belgique et de la République du Congo à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Pierre Wigny, représentant de la Belgique, prend place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Thomas Kanza, représentant de la République du Congo, prend place à la table du Conseil.

Il est donné lecture de l'interprétation, en anglais et en français, de la déclaration faite par M. Amadeo (Argentine) à la 878ème séance.

2. M. ORTONA (Italie) [traduit de l'anglais]: Nous avons entendu hier soir des déclarations très importantes du Ministre des affaires étrangères de Belgique et du représentant de la République du Congo qui nous ont apporté des éclaircissements sur l'évolution de la situation au Congo et qui nous confirment avec éloquence que le Conseil a fait preuve d'une grande sagesse en adoptant, le 14 juillet, la résolution [S/4387] qui a permis d'envoyer si rapidement une force des Nations Unies dans ce territoire.

3. Tout d'abord, je ne saurais trop louer le Secrétaire général de la manière dont il s'est acquitté de la mission qui lui a été confiée, et je voudrais lui exprimer toute notre reconnaissance et notre admiration.

because of his will-power, his endurance, his ability, his imaginative and resourceful initiatives that something little short of a miracle is being accomplished by the international community. A strong word of praise should also go to the associates of the Secretary-General, in the field and at Headquarters, for their commendable performance. Similarly, my delegation wishes to express its appreciation and gratification to the many countries—and I put to the fore our African friends—which are contributing so speedily and so valiantly to the success of the operation.

4. Now, I think that what we have to do here today is to take stock of the accomplishments so far achieved, to examine what more must be done, and to spare no efforts to facilitate the task undertaken by the Secretary-General. I think that no exception can be taken to anything done so far. Our responsibility now is to facilitate a smooth, effective and rapid increase of activities by the United Nations so that the resolution adopted on 14 July can have the maximum effect in the shortest possible time.

5. Last night we heard a rehashing of familiar themes by the representative of the Soviet Union. He pronounced words which do not seem to take any account of the realities and particularly the sufferings which unfortunately have been and are being borne by scores of unfortunate Europeans of many nations—not by a bunch of monopolistic, capitalistic exploiters as they were described yesterday in this room, but by workers who have worthily contributed to the welfare of the Congo for decades, workers engaged in building and road construction, in mining, in engineering, in electrical power-planned activities, in transportation enterprises and so on, workers whose activities have been praised by Mr. Kanza, the Congolese representative, workers whose exodus we should wish to stop as it is already dealing a fatal blow to the economy of that very territory which we want to help. The words he used seem to indicate that the Soviet Union is more interested in aggravating the situation than correcting it, and seem to prove an intention of furthering confusion in that country instead of co-operating for the establishment of a new prosperous order. All this at a moment, let me add, when it should be the duty of all well-meaning countries, without distinction of political ideologies, to try to remedy controversial situations, to curb dangerous hatreds, and especially to help the populations concerned, regardless of their race or colour, towards peaceful and constructive progress.

6. I think that it would be pertinent for me at this point to restate very clearly the position of my Government on the matter. This position remains the same as I described it in my explanation of vote on 14 July [873rd meeting] and it is centred around the following proposition: the necessity of gearing the withdrawal of the Belgian troops which have intervened for the necessary protection of lives in the Congo to the re-establishment of order and security there through the intervention of the United Nations troops.

7. My delegation feels that there is still need of protection of the European communities in the Congo, including the Italian which—I would like to emphasize—

C'est grâce à sa volonté, à son endurance, à son habileté, à son imagination, à son esprit d'initiative que la communauté internationale réalise actuellement une sorte de miracle. Il convient aussi d'adresser de vifs éloges aux collaborateurs du Secrétaire général, au Congo ou à New York, pour la façon remarquable dont ils ont accompli leur tâche. Enfin, ma délégation tient à exprimer sa satisfaction et sa gratitude aux nombreux pays — et je pense en premier lieu à nos amis africains — qui contribuent, avec une telle promptitude et un tel courage, à la réussite de l'opération.

4. A mon avis, nous devons aujourd'hui mesurer les résultats acquis, examiner ce qui reste à faire et n'épargner aucun effort pour faciliter la tâche du Secrétaire général. Il me semble que rien de ce qui a été fait jusqu'ici ne peut prêter à la critique. La responsabilité qui nous incombe maintenant, c'est de faciliter un accroissement rapide, efficace et sans heurts des activités de l'Organisation des Nations Unies afin que la résolution adoptée le 14 juillet puisse avoir un effet maximum dans un délai aussi bref que possible.

5. Hier soir, le représentant de l'Union soviétique nous a fait entendre une répétition de thèmes qui nous sont familiers. Il a prononcé des paroles qui semblent ne tenir aucun compte des faits, en particulier des souffrances qu'ont endurées et qu'endurent encore des dizaines et des dizaines de malheureux Européens originaires de nombreux pays. Il ne s'agit pas d'une bande d'exploiteurs capitalistes et monopolisateurs comme on nous l'a dit hier ici même, mais de travailleurs qui, depuis des dizaines d'années, contribuent de façon méritoire au bien-être du Congo, de travailleurs employés dans le bâtiment, dans les constructions de routes, dans les mines, dans les industries mécaniques, dans les centrales électriques, dans les entreprises de transport et dans bien d'autres secteurs encore, de travailleurs dont M. Kanza, représentant du Congo, a loué l'activité, de travailleurs dont nous voudrions voir cesser l'exode, car cet exode a déjà porté un coup fatal à l'économie du territoire auquel nous voulons venir en aide. Il semble, à en juger par les paroles de son représentant, que l'Union soviétique se préoccupe plus d'aggraver la situation que d'y porter remède et qu'elle ait l'intention de maintenir la confusion au Congo plutôt que de coopérer à l'instauration d'un ordre nouveau qui rétablira la prospérité. Et cela, permettez-moi de le rappeler, au moment où tous les pays de bonne volonté, sans distinction d'idéologie politique, devraient se faire un devoir d'apaiser les controverses, de réprimer des haines dangereuses et surtout d'aider les populations intéressées, quelle que soit leur race ou leur couleur, à réaliser des progrès pacifiques et constructifs.

6. Le moment me semble venu de définir à nouveau l'attitude du Gouvernement italien en la matière. Cette attitude reste celle que j'ai exposée le 14 juillet [873ème séance] dans mes explications de vote et elle se fonde sur le principe suivant: il faut faire dépendre le retrait des troupes belges qui sont intervenues pour assurer la protection des vies humaines au Congo du rétablissement de l'ordre et de la sécurité par les troupes des Nations Unies.

7. En fait, ma délégation estime qu'il est encore nécessaire d'assurer la protection des communautés européennes, parmi lesquelles une communauté ita-

amounts to many thousands scattered around the country. Also, if the events of the last few days have brought about an amelioration of the situation in certain areas, in others they have not in any way changed the picture that prompted my delegation to take the attitude I have described, an attitude which has constantly and solely been dictated by concern for the dangers that have beset and are besetting the Europeans, and among them the numerous Italian communities. News this morning from Stanleyville, for instance, unfortunately shows how well founded our preoccupations are. It is a proved fact that because of the collapse of the security structure, European lives were lost, properties were damaged, cruelties were inflicted. I mentioned in my statement on 14 July that the Italian Consul in Elisabethville had lost his life. As we have now heard, he was killed by a mutineer who shot him to death in spite of the fact that he had tried to identify himself and that he was solely engaged in helping a compatriot of his who had been wounded. Let me add that in this grief of ours we have been comforted by receiving a letter, of which news was given in the Italian Press two days ago, from the university students of the Congo and Ruanda-Urundi, in which they expressed their solidarity and their regret at the death of our Consul, killed by uncontrolled rebel bandits.

8. I do not want to dwell unduly on the origin of these unfortunate events or on the reasons for them, neither do I want to indulge in recriminations for occurrences which we all hope to be of a temporary nature. And I wish to reaffirm here that these clouds, however serious, should be viewed as a transient phenomenon, as pains of growth, as a difficult test that the young Republic will in due course of time overcome. But it is a fact that our workers, and the Europeans in general, have suffered and are suffering deeply from the situation which has developed in the last few days in the Congo. We are at pains to rescue our people, our planes are trying to fly them to Italy, ships are being diverted from their routes to Luanda and Dar es Salaam. In Brazzaville, long lines of refugees from the Congo are waiting to leave. In Rome alone there are already hundreds of refugees who have just arrived from the territory of the Congo. This is, I think, unfortunately a sadly eloquent and, I hope, persuasive answer to the remarks made by the representative of the Soviet Union, according to which some people "are seeking to create the impression that the lives and property of Europeans... are in danger" [877th meeting, para. 162]. The representative of the Soviet Union can rest assured that if this were only an impression, hundreds of people would not line up at harbours and airports waiting to escape, abandoning their possessions, leaving behind a past of industrious and constructive work—and we, just the Italians, can count such people by the hundreds.

9. I know, because I was touched by the sincere tone in which he expressed himself, that the representative of the Republic of the Congo and his Government are the first to regret such occurrences, and I know that they are as preoccupied as we are that they should not be repeated or multiply. Moreover, we have heard from the representative of the Republic of the Congo that

lienne qui compte, je voudrais le rappeler, des milliers de membres dispersés dans le pays. En outre, si les événements de ces derniers jours ont abouti à une amélioration de la situation dans certaines régions, dans d'autres, ils n'ont changé en rien les circonstances qui ont amené ma délégation à adopter l'attitude que j'ai exposée et qui a été constamment et exclusivement dictée par l'inquiétude que nous éprouvons devant les dangers auxquels ont été et sont encore exposés les Européens et notamment les nombreuses communautés italiennes. Les informations qui nous sont parvenues ce matin de Stanleyville, par exemple, montrent malheureusement combien nos préoccupations sont fondées. C'est un fait avéré que, par suite de l'effondrement des dispositifs de sécurité, des Européens ont péri, des biens ont subi des dommages et des actes de cruauté ont été commis. Dans ma déclaration du 14 juillet, j'ai annoncé la mort du consul d'Italie à Elisabethville. Nous savons maintenant qu'il a été assassiné par un mutin qui a tiré sur lui alors qu'il avait essayé de décliner son identité et qu'il ne faisait que porter secours à un compatriote blessé. J'ajouterai que, dans notre peine, nous avons eu le réconfort de recevoir une lettre publiée il y a deux jours par les journaux italiens, dans laquelle des étudiants du Congo et du Ruanda-Urundi exprimaient leur solidarité et déploraient la mort de notre consul, tué par des bandits rebelles échappant à tout contrôle.

8. Je ne veux pas m'attarder outre mesure sur l'origine ni sur les raisons de ces tristes événements et je ne veux pas non plus me lancer dans des récriminations à l'occasion d'incidents qui, nous l'espérons tous, ont un caractère temporaire. Et je veux redire ici que ces nuages, si sombres soient-ils, doivent être considérés comme un phénomène passager, comme une douleur de croissance, comme une épreuve difficile que la jeune république surmontera en temps voulu. Il n'en demeure pas moins que nos travailleurs, et les Européens en général, ont souffert et souffrent encore profondément de l'état de choses qui règne depuis quelques jours au Congo. Nous nous efforçons de secourir nos compatriotes, nous avions essayé de les rapatrier, des bateaux sont détournés pour toucher Luanda et Dar-es-Salam. A Brazzaville, de longues files de réfugiés du Congo attendent leur départ. On compte déjà, rien qu'à Rome, des centaines de réfugiés en provenance du Congo. C'est là, malheureusement me semble-t-il, une réponse d'une triste éloquence, une réponse que j'espère convaincante aux observations du représentant de l'Union soviétique selon lequel "on cherche à donner l'impression que la vie et les biens des Européens... seraient menacés" [877ème séance, par. 162]. Le représentant de l'Union soviétique peut être certain que, s'il s'agissait seulement d'impression, on ne verrait pas des centaines de personnes faire la queue dans les ports et sur les aérodromes, attendant de s'enfuir, abandonnant leurs biens et laissant derrière elles un passé de travail industriel et constructif, et je rappellerai que, dans le seul cas des Italiens, ces personnes peuvent se compter par centaines.

9. La sincérité avec laquelle le représentant de la République du Congo s'est exprimé m'a touché et je sais que lui-même et son gouvernement sont les premiers à déplorer de tels événements et qu'ils sont aussi désireux que nous de ne pas voir ces événements se répéter ni se multiplier. En outre, le représentant de la République du Congo nous a assuré que

the population at large has not shared in these incidents and that they have been as much deplored by them as they are by us. This conscience and this disposition, I hope, will make the Government of the Republic of the Congo and the Congolese population understand why we still feel that there is a strong need for not leaving any spot in the territory of the Congo unprotected by forces in a position to maintain security, law and order.

10. Everybody, including Belgium, agrees that the presence of the Belgian troops is only a temporary measure and that the Belgian troops called in to ensure order have to be withdrawn. May I add, in that respect, that I do not think that the statement made on this problem by the representative of the Soviet Union yesterday is accurate, when he said: "the question whether or not an imminent danger exists is one which the Belgian authorities themselves intend to settle at their own discretion" [877th meeting, para. 150].

11. In fact, I should like to quote what the Minister for Foreign Affairs of Belgium told us last night:

"We have already begun to get out of Leopoldville... We shall be only too happy to get out of the other places as soon as the United Nations tells us that security and tranquillity have been restored and that people can again go about their business—to which the representative of the Congo referred—in peace." [877th meeting, para. 141.]

12. We can trust the Belgians when they say that they intervened only for humanitarian reasons and for an emergency mission, because their purpose is not to reinstate control of the Congo, which they voluntarily relinquished. It is for the United Nations to assess the needs of order and security, so that the Belgian troops can withdraw. The withdrawal will take place as soon as possible. Mr. Wigny, the Foreign Minister of Belgium, gave us last night the assurance that the withdrawal, already begun, will continue as the United Nations establishes control of the situation. On the other side, Mr. Kanza, a Congolese Minister, has reaffirmed that his Government is only anxious to see its country grow in peace and independence and resume its friendship with Belgium.

13. All this, through the great effort of the United Nations and with the help of the United Nations, can be achieved, and quickly. There is only one condition: that no outside interventions take place.

14. The meaning of this important operation of the United Nations is that the only way of protecting and guaranteeing the independence and future of the Congo is to keep this young State from becoming a battleground for the contrasting interests of outside parties. Nor is any useful purpose, for the international community or for the Congo itself, served by certain utterances, certain incitements of ultimate character like the ones we have heard in these recent days. We believe that they do not strengthen the authority of the United Nations but that, on the contrary, they defy it. I wonder also whether all this talk of "going it alone" in the Congo if the Belgian troops do not withdraw is in keeping with the spirit of the resolution we adopted on 14 July, which in fact means that the independence of

la masse de la population n'a pas pris part à ces incidents qui l'ont affligée autant que nous. J'espère que cette attitude et cet état d'esprit permettront au Gouvernement de la République du Congo et à la population congolaise de comprendre pourquoi nous estimons toujours nécessaire de ne laisser aucune région du territoire sans la protection de forces qui soient en mesure d'assurer le maintien de la sécurité et de l'ordre public.

10. Tout le monde, y compris la Belgique, reconnaît que la présence des troupes belges ne constitue qu'une mesure temporaire et qu'il faut procéder au retrait de ces troupes, qui ont été appelées pour assurer l'ordre. A ce sujet, puis-je ajouter qu'à mon avis le représentant de l'Union soviétique n'était pas dans le vrai lorsqu'il déclarait hier que "quant à savoir si un danger imminent existe, les autorités belges voudraient pouvoir en juger à leur guise" [877ème séance, par. 150].

11. En fait, je voudrais citer les paroles prononcées hier soir par le Ministre des affaires étrangères de Belgique:

"Nous avons déjà décroché à Léopoldville... Nous ne demandons qu'à décrocher dans les autres localités où nous sommes, dès que l'ONU nous dira que la sécurité, la tranquillité sont rétablies et que le travail (auquel le représentant du Congo a fait allusion) peut être repris." [877ème séance, par. 141.]

12. Nous pouvons faire confiance aux Belges lorsqu'ils disent qu'ils sont intervenus uniquement pour des raisons humanitaires et afin d'accomplir une mission ayant un caractère d'urgence, car leur objectif n'est pas de reprendre au Congo une autorité à laquelle ils ont volontairement renoncé. Il appartient à l'Organisation des Nations Unies de déterminer les conditions à remplir pour rétablir l'ordre et la sécurité de façon que les troupes belges puissent se retirer, ce qui sera fait aussitôt que possible; M. Wigny, ministre des affaires étrangères de Belgique, nous a donné hier soir l'assurance que le retrait, déjà commencé, se poursuivra à mesure que les Nations Unies deviendront maîtresses de la situation. Par ailleurs, M. Kanza, membre du Gouvernement congolais, a réaffirmé que ce dernier ne souhaite qu'une chose: voir son pays se développer dans la paix et l'indépendance et renouer ses liens d'amitié avec la Belgique.

13. Tout cela, grâce à l'effort considérable déployé par les Nations Unies et avec l'aide des Nations Unies peut se réaliser, et se réaliser rapidement. A une condition seulement: qu'il n'y ait aucune intervention de l'extérieur.

14. Cette importante opération des Nations Unies signifie que la seule manière de protéger et de garantir l'indépendance et l'avenir du Congo est d'empêcher ce jeune Etat de devenir un champ de bataille où s'affrouteraient les intérêts opposés de tierces puissances. Il n'est non plus d'aucune utilité à la collectivité internationale ni au Congo lui-même que soient faites certaines déclarations, certaines incitations à caractère d'ultimatum telles que nous en avons entendu ces jours derniers. Nous estimons que l'autorité de l'Organisation des Nations Unies s'en trouve non pas raffermie, mais au contraire mise en question. Je me demande aussi si ces menaces d'intervention unilatérale au Congo, au cas où les troupes belges ne se retireraient pas, sont conformes

the Congo is today a moral and political responsibility of the whole international community.

15. We do believe that any attempt to transfer the "cold war" to the arena of Africa will be damaging to the interests not only of peace but of the Africans themselves.

16. There is no need to fear that the Congo will be left defenceless. Its best defence is in the United Nations Force, in the alertness of the Security Council to all the problems confronting the new Republic, in the responsibility of all of us today for peace and order in that area—and it is in the authority of our Organization, which has brought about such an exemplary rally of all the Member States around the proposal of the Secretary-General. This awareness on the part of the international community is indeed significant. It is the basis from which we should look ahead to the future, because it is from the support and interest of the United Nations and its knowledge of the needs which will face the Congo that the new State can derive its hope for a successful resumption of life. Let us not forget that the tragedy of these days is not only the struggle which has ensued between Europeans and Africans, who were for years associated in a prosperous co-operation, but also the fact that Europeans are leaving the territory and are leaving by the thousands: behind them there is desolation and economic chaos.

17. Looking ahead, we can only say that what the United Nations is doing today, in making respect prevail so that harmony may be re-established in the Congo, is really a prerequisite to what it might be called upon to do tomorrow. The role of the United Nations, in this area of expectations which is Africa, is being and will be enhanced by the result of what is being done in these days in the Congo. Today the United Nations is working towards the goal of preventing this territory from becoming a battleground of countries and of races. Tomorrow, as a result, the United Nations might have to develop new responsibilities, to work along new avenues. This is why my delegation deems it essential that the operation should meet with success and should not be disturbed by local recurrences or by outside initiatives. We are strengthened in our hope by the words of friendship which were exchanged last night between the Minister for Foreign Affairs of Belgium and the representative of the Republic of the Congo. We feel that our expectations are well founded also because we were impressed by the statements which were pronounced with warmth by the representative of the Congo with regard to the desire and the need for future co-operation in constructive activities and joint efforts in building the new Congo. In this spirit, I trust, the Council will interpret the attitude of my Government to the problem.

18. As for the draft resolutions before us, I think that my remarks indicate to you that my delegation would not be able to vote for the draft resolution submitted by the Soviet Union [S/4402] and that the draft resolution submitted by Ceylon and Tunisia [S/4404] is in line

à l'esprit de la résolution que nous avons adoptée le 14 juillet et qui implique que la collectivité internationale tout entière est aujourd'hui responsable, moralement et politiquement, de l'indépendance du Congo.

15. Nous sommes convaincus que toute tentative visant à faire passer la "guerre froide" sur la scène africaine serait préjudiciable non seulement à la paix, mais aux Africains eux-mêmes.

16. Il n'y a aucune raison de craindre que le Congo soit laissé sans défense. Sa meilleure défense c'est la Force des Nations Unies, c'est la vigilance du Conseil de sécurité face à tous les problèmes qui se posent à la nouvelle république, c'est le fait que nous sommes tous responsables aujourd'hui du maintien de la paix et de l'ordre dans cette région. Et c'est aussi l'autorité de notre organisation, qui a permis un ralliement exemplaire de tous les Etats Membres à l'initiative du Secrétaire général. Cette conscience de la collectivité internationale est significative. C'est en nous appuyant sur elle que nous devrions envisager l'avenir, car c'est grâce au soutien des Nations Unies, à l'intérêt qu'elles manifestent et à leur compréhension des besoins futurs du Congo que le nouvel Etat peut espérer parvenir à reprendre une existence normale. N'oublions pas que la tragédie de ces derniers jours ne réside pas seulement dans la lutte qui a opposé Européens et Africains, associés depuis des années dans une coopération fructueuse, mais aussi dans le fait que les Européens quittent le territoire et le quittent par milliers: derrière eux apparaissent la désolation et le chaos économique.

17. En nous tournant vers l'avenir, nous pouvons dire seulement que ce que font aujourd'hui l'Organisation des Nations Unies, en faisant prévaloir le respect pour que l'harmonie puisse être rétablie au Congo, n'est en réalité que la condition préalable de ce qu'elle pourra être appelée à faire demain. Le rôle des Nations Unies, dans cette terre d'espoirs qu'est l'Afrique, est et sera rehaussé par les résultats de l'action entreprise au Congo. Aujourd'hui, les Nations Unies se proposent d'empêcher ce territoire de devenir un champ de bataille entre pays et entre races. Demain, les Nations Unies seront peut-être appelées de ce fait à assumer de nouvelles responsabilités, à ouvrir de nouvelles voies. C'est pourquoi ma délégation juge indispensable que l'opération soit couronnée de succès et ne soit entravée ni par des incidents locaux ni par des initiatives venues de l'extérieur. Notre espoir se trouve affermi par les paroles d'amitié qu'ont échangées hier soir le Ministre des affaires étrangères de Belgique et le représentant de la République du Congo. Nous avons le sentiment que nos espérances reposent sur une base solide parce que nous avons été frappés par les déclarations chaleureuses du représentant du Congo lorsqu'il a parlé du désir et de la nécessité d'une coopération future dans des activités constructives et des efforts communs en vue d'édifier le nouveau Congo. C'est dans cet esprit, j'en suis convaincu, que le Conseil interprétera l'attitude de mon gouvernement à l'égard de ce problème.

18. En ce qui concerne les projets de résolution dont nous sommes saisis, comme mes observations l'auront déjà montré, je pense, ma délégation n'est pas en mesure de voter en faveur du projet de résolution présenté par la délégation de l'Union soviétique

with the ideas and expectations of the Italian Government.

19. Mr. BEELEY (United Kingdom): The Security Council has been dealing in the last few days with two questions of great importance. At least in the minds of nine members of the Council, they are two distinct questions, but when we listen to the speeches of the representatives of the Soviet Union, we are forced to conclude that in their minds there is only one issue involved, and that in both debates they have only one purpose, namely, to attack the United States and its allies. I recognize that some of the considerations to which they have drawn attention are relevant to one or the other of those two items on our agenda, but even those have been presented to us in such emotional and provocative language that they cannot be held to have made a positive contribution to the action of the Council. Nine members of the Council are agreed in regarding the deterioration in the relationships between the United States and Cuba as a grave misfortune. I see no evidence that the Government of the Soviet Union shares this view. In the same way, nine members of the Council are agreed in regarding the threat of anarchy in the Congo as a grave misfortune. I see no evidence that the Government of the Soviet Union shares this opinion either. I think it is important that the Council should be conscious of this fundamental difference of approach.

20. Not only are many of the arguments advanced by the Soviet Union representative in his speech last night unintelligible on any other hypothesis than this, some of them are hard to understand on any hypothesis. For instance, his conception of the policy of the Belgian Government appears to be based on the view that if you have something which you strongly desire to keep the best way of ensuring this is to give it to somebody else and then try to take it back again. I must confess that I am unable to penetrate this argument.

21. Misrepresentations such as this, however absurd they can be shown to be on analysis, do nevertheless have the effect—and I can only suppose are intended to have the effect—of creating an atmosphere of distrust concerning the intentions of the Belgian Government. This, unless based on far better evidence than Mr. Kuznetsov was able to produce, is a mischievous activity in a situation in which one of the overriding necessities is an increase of confidence between all the parties involved. One of the essential tasks of the United Nations is to contribute to the building up of mutual confidence. On the one hand the foreign communities living in the Congo need the assurance that if they desire to stay and contribute towards the economic life of the new State, they will be free from molestation and given the full protection of the law. On the other hand, the leaders of the Republic of the Congo need to be convinced that the Belgian Government will respect the freedom and independence which it has so recently granted. I believe that the attitudes and interests of the two parties are such that it is within the power of the United Nations to create this atmosphere of trust, and by so doing to set limits both of complexity and of duration to the responsibilities of the United

[S/4402], mais le projet de résolution présenté par les délégations de Ceylan et de la Tunisie [S/4404] est conforme aux idées et aux espérances du Gouvernement italien.

19. M. BEELEY (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Depuis quelques jours, le Conseil de sécurité s'occupe de deux questions très importantes. Du moins s'agit-il de deux questions distinctes dans l'esprit de neuf des membres du Conseil, mais, lorsque nous entendons les discours des représentants de l'Union soviétique, nous sommes forcés de conclure que, pour eux, il s'agit d'une seule et unique question et que, dans les deux débats, ils se proposent un seul et unique objectif, à savoir attaquer les Etats-Unis et leurs alliés. J'admets que certaines des considérations sur lesquelles ils ont appelé l'attention ont trait à l'un ou à l'autre des deux points de notre ordre du jour, mais ces considérations mêmes nous ont été présentées sous une forme si passionnée et provocatrice qu'il est vraiment difficile de leur reconnaître un caractère constructif. Neuf des membres du Conseil sont d'accord pour juger infiniment regrettable la dégradation des relations entre les Etats-Unis d'Amérique et Cuba. Rien ne semble indiquer que le Gouvernement de l'Union soviétique partage ce point de vue. De même, neuf des membres du Conseil sont d'accord pour juger infiniment regrettable la menace de l'anarchie au Congo. Rien ne semble indiquer non plus que le Gouvernement de l'Union soviétique partage ce point de vue. A mon avis, il importe que le Conseil prenne conscience de cette divergence d'attitudes fondamentale.

20. Non seulement un grand nombre des arguments avancés hier soir par le représentant de l'Union soviétique sont inintelligibles si l'on se fonde sur une hypothèse autre que celle que j'ai avancée, mais certains d'entre eux sont difficiles à comprendre quelle que soit l'hypothèse qu'on adopte. C'est ainsi que la conception que le représentant de l'Union soviétique se fait de la politique du Gouvernement belge semble se fonder sur l'opinion que, si l'on possède une chose qu'on désire vivement garder, la meilleure façon de procéder est de donner cette chose à quelqu'un d'autre et ensuite d'essayer de la reprendre. Je dois avouer que je suis incapable de suivre ce raisonnement.

21. Même si l'on peut démontrer leur absurdité en les analysant, des interprétations erronées de ce genre ont néanmoins pour résultat — et ce, à dessein, j'imagine — de créer une atmosphère de méfiance quant aux intentions du Gouvernement belge. C'est là agir d'une manière qui, à moins de se fonder sur des témoignages beaucoup plus probants que ceux que M. Kuznetsov a pu apporter, a des conséquences néfastes dans une situation qui exige avant tout que les parties intéressées se fassent davantage confiance. L'une des tâches essentielles de l'Organisation des Nations Unies est d'aider à établir la confiance mutuelle. D'une part, les communautés étrangères qui vivent au Congo doivent recevoir l'assurance que, si elles désirent y rester et apporter leur contribution à la vie économique du nouvel Etat, elles ne risqueront pas de subir de mauvais traitements et se verront pleinement protégées par la loi. D'autre part, les dirigeants de la République du Congo doivent pouvoir être sûrs que le Gouvernement belge respectera la liberté et l'indépendance qu'il vient de leur accorder. Je crois que les attitudes et les intérêts des deux parties sont tels qu'il est du pouvoir des Nations Unies de créer une atmosphère de confiance et, par là même, de limiter

Nations Force in the Congo. In this connexion I should like to express the pleasure with which the United Kingdom delegation heard the representative of the Congo last night refer to the excellent recollections which the Congolese people had of their relations with Belgium in the past, and speak of the possibility for the Congolese people and the Government to resume their ties of friendship and co-operation with Belgium. These are encouraging statements, and it is one of our obligations in the Security Council so to conduct our debates that we contribute to and do not undermine their constructive purpose.

22. But Belgium does not stand alone in the accusations made by the representatives of the Soviet Union and Poland. Belgium, they say, is the instrument of a conspiracy by the colonial Powers. So far as the Government of the United Kingdom is concerned, I cannot do better, as a comment on this allegation, than to read to the Council a passage from the letter which the Prime Minister, Mr. Macmillan, has recently addressed to Mr. Khrushchev. After discussing other matters, he writes as follows:

"Then there comes the question of the Congo. I have read the statement which you have distributed which accuses Great Britain, in concert with the United States, France, Belgium and West Germany, of organizing a conspiracy to destroy the independent State of Congo.

"I must ask you, Mr. Khrushchev, whether you really believe such a conspiracy is likely in view of the policies which British Governments of all parties have followed not only since the last war but for many generations.

"For more than a century it has been our purpose to guide our dependent territories toward freedom and independence. Apart from the older independent countries of the Commonwealth, since the Second World War India, Pakistan, Ceylon, Ghana and Malaya, comprising over 510 million people, have, with our help, reached the goal of independent life and strength. We have aided this process both by our technical assistance and by generous financial contributions. All these States are completely independent members of our free Commonwealth association.

"Nor is this movement at an end. In October this year Nigeria, with its 35 million people, will be another great independent country. Sierra Leone will become independent in April 1961. The West Indies Federation is moving rapidly in the same direction. And so the process goes on.

"I ask you, Sir, can you really believe that a Government and a people who have pursued these policies so consistently and so honourably are engaged in a conspiracy to destroy the new independent State of Congo?"

23. I am sure that I do not need to labour this point further. It is of more interest to turn to the future and consider the operation in which the United Nations is engaged in the Congo, an operation which was described by Mr. Walter Lippman this morning as the most ad-

la complexité et la durée des responsabilités que la Force des Nations Unies assume au Congo. A cet égard, je voudrais dire combien la délégation du Royaume-Uni a été heureuse hier soir d'entendre le représentant du Congo parler des excellents souvenirs que la population congolaise a gardés de ses rapports passés avec la Belgique et de la possibilité pour le gouvernement et le peuple congolais de renouer des liens d'amitié et de coopération avec la Belgique. Ces déclarations sont encourageantes et c'est un de nos devoirs, au Conseil de sécurité, de mener nos débats de façon à leur donner une valeur constructive et non à la leur ôter.

22. Mais la Belgique n'est pas seule à être en butte aux accusations des représentants de l'Union soviétique et de la Pologne. La Belgique, disent-ils, est un instrument au service d'une conspiration des puissances coloniales. Pour ce qui est du Gouvernement du Royaume-Uni, je ne saurais mieux faire, pour répondre à cette allégation, que de donner lecture au Conseil d'un passage d'une lettre que le Premier Ministre, M. Macmillan, a récemment adressée à M. Khrouchtchev. Après avoir examiné d'autres questions, M. Macmillan s'exprime en ces termes:

"Vient ensuite la question du Congo. J'ai pris connaissance de la déclaration que vous avez publiée et dans laquelle vous accusez la Grande-Bretagne, de concert avec les Etats-Unis, la France, la Belgique et l'Allemagne occidentale, d'organiser une conspiration pour détruire l'Etat indépendant du Congo.

"Je suis obligé de vous demander, Monsieur Khrouchtchev, si vous croyez vraiment qu'une telle conspiration est vraisemblable étant donné la politique que tous les gouvernements britanniques, par quelque parti qu'ils soient formés, suivent non seulement depuis la dernière guerre, mais depuis des générations.

"Depuis plus d'un siècle, nous avons pour objectif de guider les territoires placés sous notre administration vers la liberté et l'indépendance. Abstraction faite des pays du Commonwealth, indépendants de longue date, plus de 510 millions de personnes, en Inde, au Pakistan, à Ceylan, au Ghana et en Malaisie, ont, avec notre aide, obtenu depuis la seconde guerre mondiale une vie et une force indépendantes. Nous les avons aidés dans cette voie à la fois par notre assistance technique et par un généreux concours financier. Tous ces Etats sont des membres complètement indépendants de notre libre association du Commonwealth.

"Et ce mouvement n'est pas terminé. Cette année, au mois d'octobre, la Nigéria, qui compte 35 millions d'habitants, deviendra un nouveau grand pays indépendant. Le Sierra Leone accédera à l'indépendance en avril 1961. La Fédération des Indes occidentales progresse rapidement dans la même direction. Ainsi, l'évolution se poursuit.

"Je vous demanderai alors, Monsieur, si vous pouvez vraiment croire qu'un gouvernement et un peuple qui ont appliqué ces principes de manière aussi constante et honorable participent à une conspiration pour détruire le nouvel Etat indépendant du Congo."

23. Je suis sûr que je n'ai pas besoin d'insister davantage. Mieux vaut nous tourner vers l'avenir et examiner l'opération entreprise par l'Organisation des Nations Unies au Congo, opération dont M. Walter Lippman écrivait ce matin qu'elle était l'expérience de

vanced and most sophisticated experiment in international co-operation ever attempted. I am sure that these remarkable words are no exaggeration. The United Kingdom Government has watched with admiration the tireless, resourceful and imaginative work of the Secretary-General and his small band of colleagues, who have so swiftly and decisively given effect to the decision taken by this Council on 14 July. As the Foreign Secretary, Mr. Selwyn Lloyd, said in the House of Commons yesterday:

"We have good cause to be grateful for the speedy and efficient manner in which Mr. Hammarskjöld and his staff have begun discharging the difficult duties laid upon them by the Security Council."

24. My Government is also warmly appreciative of the readiness with which so many African and non-African Governments have responded to the appeal for troops. For its part, the United Kingdom Government has met the requests made by the Secretary-General for logistic help and foodstuffs, and will continue to make its appropriate contribution to the common effort: the success of this operation can be of incalculable importance for the prestige of the United Nations and for the peace of the world.

25. Since the question of Katanga has been raised by a number of speakers in the Council, I would say a word about that. We recall that the former Belgian authorities in the Congo, during the months which preceded independence, worked hard, in circumstances which were sometimes adverse, to preserve a united Congo. Thanks to their skill and to that of the Congolese leaders this aim was achieved. Today we regard the Republic of the Congo as a single State possessing the same national boundaries as those of the former Belgian Congo. Her Majesty's Government in the United Kingdom has received a request for recognition from the authorities of Katanga but has not replied to it. We consider that the relationship between the province of Katanga and the other provinces of the Congo is a matter to be settled by the Congolese themselves. It is a domestic problem which cannot satisfactorily be resolved either by the intervention of outside States or by this Organization. In this connexion, we remember the words of the Secretary-General before the Council on 13 July [873rd meeting] which he reiterated yesterday at the 877th meeting. We agree with him that the United Nations Force cannot be a party to any internal conflict nor can the United Nations Force intervene in a domestic conflict.

26. I now turn to the draft resolution introduced last night by the representative of the Soviet Union [S/4402]. I am afraid that I cannot regard that draft resolution as a serious attempt to serve the interests either of the Republic of the Congo or of the United Nations. It seems indeed to have a contrary purpose. I pass over the peculiar description of the Secretary-General's report in the preamble of the draft and turn to operative paragraph 1, which calls for "the immediate cessation of armed intervention against the Republic of the Congo and the withdrawal from its territory of all troops of the aggressor within a period of three days". This proposal really does not fit in with the facts which have been presented to the Council.

coopération internationale la plus hardie et la plus complexe qui ait jamais été tentée. Ces paroles remarquables ne constituent pas, j'en suis convaincu, une exagération. Le Gouvernement du Royaume-Uni a suivi avec admiration l'action infatigable, ingénieuse et audacieuse du Secrétaire général et d'une poignée de collaborateurs qui, avec diligence et décision, ont donné effet à la résolution adoptée par le Conseil le 14 juillet. Comme l'a dit hier à la Chambre des communes le Secrétaire aux affaires étrangères, M. Selwyn Lloyd:

"Nous avons de bonnes raisons d'être reconnaissants à M. Hammarskjöld et à son personnel d'avoir commencé, avec rapidité et efficacité, à s'acquitter des tâches difficiles que leur a confiées le Conseil de sécurité."

24. En outre, mon gouvernement apprécie vivement aussi l'empressement avec lequel un si grand nombre de gouvernements africains et non africains ont accepté d'envoyer les troupes qu'on leur demandait. Pour sa part, le Gouvernement du Royaume-Uni a fourni au Secrétaire général l'aide que celui-ci lui demandait en matière de logistique et d'envoi de vivres et il continuera à apporter la participation voulue à l'effort commun. Le succès de cette opération peut avoir une importance incalculable pour le prestige de l'Organisation des Nations Unies et pour la paix du monde.

25. Plusieurs membres du Conseil ayant soulevé la question du Katanga, j'aimerais en dire un mot. Rappelons qu'au cours des mois qui ont précédé l'indépendance, les anciennes autorités belges au Congo ont travaillé sans relâche, dans des conditions parfois défavorables, pour maintenir un Congo uni. Grâce à leur habileté, grâce aussi à celle des dirigeants congolais, ce but a été atteint. Nous considérons aujourd'hui la République du Congo comme un seul et unique Etat dont les frontières sont les mêmes que celles de l'ancien Congo belge. Les autorités du Katanga ont adressé une demande de reconnaissance au Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, mais celui-ci n'y a pas donné suite. Nous estimons qu'il appartient aux Congolais eux-mêmes de régler la question des relations entre la province du Katanga et les autres provinces du Congo. Il s'agit d'un problème intérieur qui ne peut être résolu de façon satisfaisante ni par l'intervention d'Etats étrangers ni par l'Organisation des Nations Unies. A cet égard, je voudrais rappeler les paroles que le Secrétaire général prononçait devant le Conseil le 13 juillet [873ème séance] et qu'il a répétées hier à la 877ème séance. Nous sommes, comme lui, d'avis que la Force des Nations Unies ne saurait être partie à aucun conflit interne et ne saurait non plus intervenir dans un conflit intérieur.

26. J'aborderai maintenant le projet de résolution que la délégation de l'Union soviétique a présenté hier soir [S/4402]. Je dois dire qu'à mes yeux ce projet de résolution ne vise pas sérieusement à servir les intérêts de la République du Congo ou de l'Organisation des Nations Unies. Bien au contraire, il semble avoir un objectif opposé. Je passerai sous silence l'expression étrange que le préambule de ce projet de résolution emploie pour qualifier le rapport du Secrétaire général et je passerai au paragraphe 1 du dispositif, qui insiste "pour que cesse immédiatement l'intervention armée contre la République du Congo et pour que toutes les troupes de l'agresseur soient retirées du territoire congolais dans un délai de trois

There has been no aggression against the Congo and no attempt by Belgium to remove or diminish the independence which it granted so short a time ago. We heard the distinguished Foreign Minister of Belgium tell us last night, with a sincerity nobody could doubt, of the reasons which had impelled the Belgian Government to respond to the appeals for help from its citizens in the Congo. Equally important, we heard him reaffirm the desire of the Belgian Government to withdraw the forces sent in for this purpose as soon as this is feasible. Mr. Wigny's exact words were:

"The Belgian authorities will co-operate in the military action undertaken by the United Nations.

"Belgium will withdraw its intervening troops as soon as, and to the extent that, the United Nations effectively ensures the maintenance of order and the safety of persons. This principle has already begun to be carried out, particularly in Leopoldville, and we hope that the situation will soon be the same elsewhere." [877th meeting, para. 142.]

We have corroboration of these Belgian intentions from the representative of the United Nations on the spot, who, as reported by the Secretary-General [S/4389/Add.1], states that it has been agreed that Belgian forces should complete their withdrawal, called for in the Council's resolution of 14 July, from the area of Leopoldville by the evening of Saturday next, 23 July.

27. The Government of the Congo, the Security Council and the Belgian Government itself are in agreement on the principle that Belgian troops should withdraw as soon as possible. The best way of ensuring that this withdrawal is carried out smoothly and rapidly is to ensure that the development of the United Nations operation itself is also smooth and rapid. The Council will best serve the interests of the Republic of the Congo and the United Nations if it concentrates on this interlocking process of building up the United Nations operation and arranging for the withdrawal of the Belgian forces, and refuses to be diverted by demands such as are made in the USSR draft resolution for withdrawal to be completed within an impracticable time limit and without reference to the deployment of the United Nations Force.

28. This afternoon we were presented with a new draft resolution sponsored by Ceylon and Tunisia [S/4404]. This draft is of an altogether different character. It clearly represents a serious and well-thought-out attempt by those two delegations to come to grips with the realities of the situation and to enable the United Nations to continue and develop its operation. The United Kingdom delegation is carefully considering the text of this latest draft resolution, and I would like to reserve my right to speak on it again should circumstances make that necessary.

29. Mr. TSIANG (China): The world has watched the recent events in the Republic of the Congo with deep concern—at moments, even with alarm. The report of the Secretary-General has been eagerly awaited. The President has very wisely called us together to consider the subject once more, although it is only one

jours". Cette proposition ne correspond vraiment pas aux faits qui ont été présentés au Conseil. Il n'y a pas eu d'agression contre le Congo, la Belgique n'a pas essayé de supprimer ou d'amoindrir l'indépendance qu'elle a octroyée il y a si peu de temps. L'éminent Ministre des affaires étrangères de Belgique nous a exposé hier soir, avec une sincérité dont nul ne peut douter, les raisons qui ont contraint le Gouvernement belge à répondre aux appels à l'aide que lui adressaient ses ressortissants au Congo. Ce qui est tout aussi important, nous l'avons également entendu réaffirmer le désir du Gouvernement belge de retirer aussitôt que possible les forces envoyées au Congo à la suite de ces appels. Voici les paroles que M. Wigny a employées:

"Les autorités belges apporteront leur concours à l'action militaire entreprise par l'ONU.

"La Belgique procédera au retrait de ses troupes d'intervention aussitôt que, et dans la mesure où, les Nations Unies assureront effectivement le maintien de l'ordre et la sécurité des personnes. Ce principe a déjà reçu un commencement d'exécution, notamment à Léopoldville, et nous souhaitons ... pouvoir constater bientôt la même situation ailleurs." [877ème séance, par. 142.]

Les intentions exprimées par la Belgique se trouvent corroborées par le représentant des Nations Unies au Congo qui a fait savoir, comme le signale le Secrétaire général [S/4389/Add.1], qu'il a été convenu que le retrait des forces belges, demandé par la résolution du Conseil en date du 14 juillet, serait achevé dans la région de Léopoldville d'ici samedi soir.

27. Le Gouvernement congolais, le Conseil de sécurité et le Gouvernement belge lui-même sont d'accord sur le principe d'un retrait aussi rapide que possible des troupes belges. Le meilleur moyen pour que cette opération ait lieu rapidement et sans heurts est de faire en sorte que l'opération des Nations Unies soit elle-même menée à bien rapidement et sans heurts. Le Conseil servira au mieux les intérêts de la République du Congo et de l'Organisation des Nations Unies en insistant sur ce processus simultané d'exécution de l'opération des Nations Unies et du retrait des forces belges et en refusant de s'en laisser détourner par des exigences comme celles que l'Union soviétique formule dans son projet de résolution lorsqu'elle demande que ce retrait s'effectue dans un délai impossible à respecter et s'abstient de mentionner le déploiement de la Force des Nations Unies.

28. Cet après-midi, nous avons été saisis d'un nouveau projet de résolution, présenté par Ceylan et la Tunisie [S/4404]. Ce projet de résolution a un caractère tout différent. Il est manifeste que ces deux délégations ont sérieusement et méthodiquement essayé de faire face aux réalités de la situation et de donner aux Nations Unies la possibilité de poursuivre et d'étendre leur opération. La délégation du Royaume-Uni examine attentivement le texte de ce dernier projet de résolution et je voudrais me réserver le droit de reprendre la parole à ce sujet, le cas échéant.

29. M. TSIANG (Chine) [traduit de l'anglais]: Le monde a suivi avec une profonde inquiétude, parfois même avec angoisse, les événements qui viennent de se produire dans la République du Congo. Le rapport du Secrétaire général était impatientement attendu. Avec beaucoup de sagesse, le Président nous a invités

week ago that we devoted a long emergency meeting to the questions involved in the Congo.

30. I have read with great care the Secretary-General's first report [S/4389 and Add.1-3] on the implementation of the Council's resolution of 14 July. I also listened very attentively to his statement to the Council last night. In my opinion, the Security Council owes the Secretary-General a vote of thanks for his achievements in the Congo during the brief week from 14 July to 21 July. I appreciate the speed and the efficiency of his action. I admire the fine judgement shown by him in determining the composition of the United Nations Force in the Congo as well as in defining the nature and scope of the tasks of the Force.

31. Last night, the Foreign Minister of Belgium and the representative of the Republic of the Congo spoke to us at some length. I listened carefully to both of them. Their views differed on several important points, both in relation to fact and in relation to evaluation of motives. I am not in a position to pass judgement on some of these differences, and I have no desire to do so, except in relation to one point, that of aggression. I do not believe that Belgium, in sending troops to the Congo, was guided by any design of aggression against the Republic of the Congo.

32. I am by nature an optimist. It appears to me that the United Nations programme of action, as laid down in the Council's resolution of 14 July and as administered by the Secretary-General, will proceed as expeditiously in the coming weeks and months as during the past week. At least, I know of no reason to believe the contrary. In time, I hope, the differences between Belgium and the Congo will appear less important than they appear today, and perhaps some of these differences will appear very academic.

33. Much emphasis has been laid, by practically all the speakers who have taken part in this debate, on the problem of the withdrawal of Belgian troops from the Congo. In connection with this issue, I note three elementary facts: first, the resolution of 14 July established the principle that the Belgian troops in the Congo should be withdrawn; second, the Belgian Government has solemnly assured the world, through its Foreign Minister, speaking before this Council last night, as well as on other occasions, that Belgian troops will be withdrawn as United Nations forces succeed in maintaining peace and order in the Congo; third, Belgium welcomes the United Nations Force in the Congo and has already begun to co-operate with United Nations representatives in Leopoldville.

34. Under the circumstances, it appears to me that the Security Council, while upholding the principle of the withdrawal of Belgian troops from the Congo, should leave the time-table of such withdrawal in the capable hands of the Secretary-General in consultation with the Belgian representatives in the Congo.

35. We from China have only good will towards the Republic of the Congo. My delegation gladly voted for

à nous réunir pour étudier à nouveau la question bien qu'une semaine seulement se soit écoulée depuis la longue séance convoquée d'urgence pour l'examen des problèmes qui se posent au Congo.

30. J'ai lu avec beaucoup de soin le premier rapport du Secrétaire général sur la mise en application de la résolution adoptée le 14 juillet par le Conseil [S/4389 et Add.1 à 3]. J'ai également écouté avec beaucoup d'attention la déclaration que le Secrétaire général a faite hier soir devant le Conseil. A mon avis, le Conseil de sécurité doit au Secrétaire général un vote de remerciements pour l'œuvre qu'il a accomplie au Congo pendant cette courte semaine du 14 au 21 juillet. J'apprécie la rapidité et l'efficacité avec lesquelles il a agi. J'admire les qualités de jugement dont il a fait preuve lorsqu'il a fallu déterminer la composition de la Force des Nations Unies au Congo et définir la nature et l'ampleur de ses tâches.

31. Hier soir, le Ministre des affaires étrangères de Belgique et le représentant de la République du Congo ont pris assez longuement la parole. Je les ai écoutés attentivement tous les deux. Leurs vues divergent sur plusieurs points importants, tant en ce qui concerne les faits que les motifs supposés. Je ne suis pas en mesure de me prononcer sur certaines de ces divergences, et je n'en ai d'ailleurs pas le désir, sauf sur un point toutefois: la question de l'agression. Je ne crois pas qu'en envoyant des troupes au Congo la Belgique ait eu le dessein de commettre une agression contre la République du Congo.

32. Je suis optimiste par nature. Il me semble que le programme d'action de l'Organisation des Nations Unies, tel qu'il a été défini par la résolution du Conseil en date du 14 juillet et tel qu'il est mis en œuvre par le Secrétaire général, sera appliqué au cours des semaines et des mois à venir avec autant de diligence qu'au cours de la semaine écoulée. Du moins, je ne vois aucune raison pour qu'il n'en soit pas ainsi. Avec le temps, je l'espère, les désaccords entre la Belgique et le Congo apparaîtront moins importants qu'aujourd'hui et peut-être certains d'entre eux sembleront-ils tout à fait théoriques.

33. La quasi-totalité des orateurs qui ont participé à ce débat ont beaucoup insisté sur le problème du retrait des troupes belges du Congo. A ce propos, je relèverai trois faits essentiels: tout d'abord, la résolution que nous avons adoptée le 14 juillet a posé le principe du retrait des troupes belges du Congo; ensuite, le Gouvernement belge a donné solennellement l'assurance au monde, par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, qui a pris la parole hier soir devant ce conseil, ainsi qu'en d'autres occasions, que les troupes belges seront retirées à mesure que les forces des Nations Unies réussiront à maintenir la paix et l'ordre au Congo; enfin, la Belgique se félicite de voir la Force des Nations Unies au Congo et a déjà commencé à coopérer avec les représentants de l'Organisation des Nations Unies à Léopoldville.

34. Dans ces conditions, il me semble que, tout en réaffirmant le principe du retrait des troupes belges du Congo, le Conseil de sécurité devrait laisser au Secrétaire général le soin de fixer les phases de ce retrait, en consultation avec les représentants du Gouvernement belge au Congo.

35. Nous n'avons, pour notre part, que du bon vouloir envers la République du Congo. Ma délégation

the resolution of 7 July 1960 recommending the admission of the Republic to membership in the United Nations [S/4377]. My Government sent a special ambassador to Leopoldville to join in the independence celebrations. Two days ago, we offered to the Republic one hundred tons of rice, both as a token of our friendship to the Congolese people and as a partial means of meeting the food shortage in the Republic.

36. We hope that the present period of trouble is but a passing phase, and that the Republic of the Congo will soon be able to devote all its energies to peaceful development and nation building, and that Belgium and the Congo will be warm friends again. My delegation will support the draft resolution submitted by Ceylon and Tunisia.

37. Mr. BERARD (France) (translated from French): The Security Council has met to consider the first steps taken by the Secretary-General in the Congo on behalf the United Nations.

38. When the Council was suddenly convened last Wednesday, at the Secretary-General's request, to examine the situation which the mutiny of the "force publique" had caused in the Congo, my delegation did not hide its grave concern about what was happening in this newly independent country. Many representatives around this table had expressed the same feeling. The news which has reached us since then has shown painfully, and at times dramatically, that we were right.

39. The situation in the Congo caused great anxiety to African States, to the white and Congolese population of the country and indeed to the community of States Members of the United Nations.

40. I can understand why, faced with the recent events, certain African States should have been afraid, especially those which have recently become independent and which are particularly concerned about anything they think might threaten their sovereignty.

41. Their extreme sensitiveness may have led them to think that the steps the Belgian Government had taken to safeguard its nationals were the first signs of the re-establishment of an obsolete political status. But there is no foundation for these fears, and we should all try to dispel them.

42. On 11 July the Belgian Prime Minister told the Parliament that the independence of the Congo was an established fact and would be respected by Belgium. His representative, Mr. Loridan, communicated this solemn declaration to us here on 13 July. At this table, Mr. Wigny, the Minister for Foreign Affairs, reaffirmed the Belgian Government's firm resolve.

43. No one has the right to doubt Belgium's word. Its whole history shows that it has always honoured its commitments. France can bear witness to this, for it has twice found Belgium at its side in dramatic circumstances, when human rights and freedom were

a été heureuse de voter en faveur de la résolution adoptée le 7 juillet [S/4377] qui recommandait l'admission du Congo à l'Organisation des Nations Unies. Mon gouvernement a envoyé un ambassadeur spécial assister aux fêtes de l'indépendance à Léopoldville. Il y a deux jours, nous avons offert à la République du Congo 100 tonnes de riz, en témoignage de notre amitié pour le peuple congolais et pour remédier en partie à la pénurie de denrées alimentaires dans la république.

36. Nous espérons que les troubles actuels n'ont qu'un caractère passager, que la République du Congo sera bientôt à même de consacrer toute son énergie au développement pacifique et à la construction du pays et que la Belgique et le Congo renoueront leurs liens d'amitié. Ma délégation appuiera le projet de résolution présenté par Ceylan et la Tunisie.

37. M. BERARD (France): Le Conseil de sécurité est réuni pour examiner les premières mesures d'intervention qu'à sa demande a prises au Congo le Secrétaire général des Nations Unies au nom de notre organisation.

38. Lorsque, mercredi dernier, le Conseil a été soudainement convoqué à la requête du Secrétaire général afin d'étudier la situation créée au Congo par la mutinerie de la force publique, ma délégation n'a pas caché les graves inquiétudes qu'étaient de nature à susciter les événements qui se déroulaient dans ce nouveau pays indépendant. De nombreux représentants autour de cette table avaient exprimé les mêmes sentiments. Les nouvelles qui nous sont parvenues depuis lors ont confirmé de façon douloureuse et parfois dramatique le bien-fondé de nos préoccupations.

39. La situation au Congo provoquait de graves inquiétudes, d'une part, aux Etats africains, de l'autre, à la population non seulement blanche, mais également congolaise, enfin à la communauté des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

40. J'admets la crainte qui, en présence des récents événements, a pu s'emparer de certains Etats africains, notamment de ceux qui ont accédé récemment à l'indépendance et qui sont spécialement attentifs à tout ce qui, à leurs yeux, menacerait de mettre en cause leur souveraineté.

41. Une sensibilité particulièrement vive a pu les inciter à voir, dans les mesures de sauvegarde prises par le Gouvernement belge en faveur de ses ressortissants, les signes avant-coureurs du rétablissement d'un statut politique révolu. Rien ne vient pourtant justifier ces craintes que nous avons tous ici le devoir de contribuer à dissiper.

42. Le Premier Ministre belge a déclaré le 11 juillet dernier, devant le Parlement, que l'indépendance du Congo était un fait acquis et qu'elle sera respectée par la Belgique. Cette déclaration solennelle a été rapportée par son représentant, M. Loridan, ici même, le 13 juillet dernier. Le Ministre des affaires étrangères, M. Wigny, a répété à cette table la ferme détermination du Gouvernement belge sur ce point.

43. Personne n'est en droit de douter de la parole de la Belgique. Toute son histoire illustre sa fidélité aux engagements souscrits. La France peut en témoigner qui, par deux fois, dans des circonstances dramatiques, l'a trouvée à ses côtés lorsque les droits de l'homme

threatened. We cannot allow the slightest suspicion to be cast on Belgium.

44. In any case, how could Belgium possibly have changed its mind a few days after granting independence to a nation which already has an assured place in the international community and whose representative is here? The Belgian Government, on its own initiative and without any action by the United Nations, led Congo to its independence. Is it conceivable that it should now think of going back on such a decision?

45. My country is glad to do all it can to help to dispel these fears. Need I remind you that, over the last few months, France has presented to the United Nations, one after another, requests for the admission of Cameroun, Togo, Mali and the Malagasy Republic? Soon it intends to present those of the Ivory Coast, the Republic of the Upper Volta, Dahomey, the Niger, Chad, the Central African Republic, Gabon and the Republic of the Congo headed by President Fulbert Youlou. Present events will not change in any way this policy of the French Government and its determination to help these countries to attain independence in the best possible circumstances. Our African friends need not worry. Nothing can interfere with a development which France is the first to applaud and to promote.

46. I have just spoken of the fears which African States have felt. I have shown that these fears are unfounded. But I must also speak of the alarm and terror of certain communities in the Congo, which have suddenly found themselves surrounded, attacked and threatened, and where death has sometimes struck.

47. The various minorities—Belgians, Greeks, Togolese, Portuguese, Italians, Nigerians and French—thought that they could rely on the support of the Congolese administration when it took over from the Belgian authorities, and that they would be protected by the police as in any other country. Recently, however, officials have completely lost their authority and those who were supposed to keep the peace have often been the first to break it.

48. The Belgian Minister for Foreign Affairs has mentioned all too many cases of abominable cruelty, which have stirred the conscience of men and affronted their dignity. It makes a sad page in the history of the Congo. Indeed, not a day has gone by since 1 July without bringing news of some appalling tragedy. These incidents have been so many and so frequent that the Council is justified in taking the strongest action to stop them. The United Nations cannot at the same time give the Congo military, technical and financial assistance and allow such actions to continue.

49. Indeed, we cannot forget that the United Nations is responsible for defending human rights and that the Congolese Government, by its first acts, has allowed these inviolable rights to be trampled underfoot.

50. If I recall these facts, I am not doing so simply to complain of the young Government of the Congo. We are not here to judge but rather to understand, and then to try to decide wisely on the steps we should take. If anyone is to be blamed, and blamed severely, it is not

et la liberté étaient menacés. Nous ne pouvons pas accepter que la moindre suspicion soit élevée à son égard.

44. Comment d'ailleurs imaginer que l'on pourrait revenir après quelques jours sur l'indépendance d'une nation, dont la présence est déjà assurée au sein de la communauté internationale et dont le représentant se trouve ici même? Serait-il concevable que le Gouvernement belge, qui, de sa propre initiative, sans aucune intervention des Nations Unies, a conduit le Congo à son indépendance, songe à remettre en cause une telle décision?

45. Mon pays est heureux d'apporter sur ce point sa contribution à l'apaisement des esprits. Est-il besoin de rappeler que depuis quelques mois la France a successivement présenté à notre organisation les demandes d'admission du Cameroun, du Togo, du Mali et de la République malgache? Elle se propose de lui présenter prochainement celles de la Côte-d'Ivoire, de la République de Haute-Volta, du Dahomey, du Niger, du Tchad, de la République centrafricaine, du Gabon et de la République du Congo que dirige le président Fulbert Youlou. Rien dans les événements actuels ne modifiera cette politique du Gouvernement français, ni sa détermination d'aider ces pays à accéder à l'indépendance dans les conditions les plus favorables. Nos amis africains peuvent être tranquilles, rien ne viendra à l'encontre d'une évolution dont la France est la première à se réjouir et à se faire l'artisan.

46. Si je viens de parler des craintes qu'avaient ressenties, sans motif sérieux, comme je l'ai montré, les Etats africains, que dire de l'émotion et de l'angoisse de certaines communautés du Congo, qui se sont trouvées brusquement encerclées, brutalisées, menacées, parfois, hélas! frappées de mort.

47. Qu'il s'agisse des Belges, des Grecs, des Togolais, des Portugais, des Italiens, des Nigériens ou des Français, ces minorités croyaient pouvoir compter sur l'appui de l'administration congolaise prenant la relève des autorités belges et être assurées, comme dans tous les pays, de la protection de la force publique. Or c'est un fait qu'au cours de ces récents événements le fonctionnaire a perdu toute autorité et que le gardien de l'ordre a souvent été le premier à le troubler.

48. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique nous a cité quelques exemples, déjà trop nombreux, de sévices abominables, qui émeuvent la conscience des hommes et blessent leur dignité. C'est une triste page dans l'histoire du Congo. Il n'est point de jour en effet, depuis le 1er juillet qui ne nous ait appris quelque drame sanglant. L'ampleur de ces incidents, leur répétition justifient, de la part du Conseil, l'action la plus énergique pour y mettre un terme. Les Nations Unies ne peuvent tout à la fois donner au Congo une aide militaire, technique et financière, et tolérer que de telles actions puissent se poursuivre.

49. Nous ne pouvons à la vérité oublier que l'Organisation des Nations Unies est chargée d'assurer la défense des droits de l'homme et que le Gouvernement congolais, dans ses premiers pas, a laissé piétiner ces droits imprescriptibles.

50. Si je rappelle ces faits, ce n'est pas que je veuille avant tout en porter grief au jeune gouvernement congolais. Nous sommes ici moins pour juger que pour comprendre et, ayant compris, pour tâcher de tirer les conclusions les plus sages sur les mesures

the Congolese people, but those who, without stopping to consider the consequences of their actions and pursuing clearly partisan ends, have been constantly stirring up passions and encouraging violence, especially on the Congolese radio.

51. However, I should also like to draw attention to the hidden danger in the Congolese representative's reference to the numerical superiority of the Congolese over the Belgian population. This reference, together with the imperative demands which the Congolese Government has made on our Organization, is not what the Council expects from States which have undertaken the obligations of the Charter.

52. The Leopoldville Government has not been able to fulfil its elementary duty to protect minorities living in its territory and the officials and technicians who are essential to the country's stability. It has not been able to ensure the safety of the women and children entrusted to it.

53. Confronted with a task beyond its capacity and means, it was unable to cope with it. How can we help it? What sort of assistance can the United Nations give for this purpose? That is what our concern should be.

54. But could any of us have remained indifferent to such outrages? Could we have remained idle while our nationals were being surrounded, attacked and raped?

55. The Soviet Union Government is always ready to raise its voice, even when its interests are not directly involved; but would it have allowed tens of thousands of its nationals to be threatened and maltreated? The representative of the Congo has said at this table that he hoped for a relaxation of tension and for a renewal of fruitful co-operation between the Congolese authorities and people on the one hand and the Belgian authorities and people on the other. All of us share his hopes, and I sincerely congratulate him on them, but I must ask him whether a mere telegram or telephone call would really have sufficed to ward off the frightful dangers which were threatening these communities. That was the only reason for the sending of the Belgian forces to compensate temporarily for the governmental and administrative failure of the Congolese authorities. It is quite obvious that the Belgian Government was forced to use its troops to defend the lives and honour of its nationals, until the United Nations Force was ready to do so.

56. There can be no doubt that this intervention is only temporary, since the Belgian representative himself asked the Secretary-General, before the Security Council meeting of 13/14 July, for the rapid dispatch of a United Nations force. On behalf of his Government, Mr. Loridan confirmed this request to us on 14 July. The Belgian Minister for Foreign Affairs has just solemnly reaffirmed it. There can be no doubt at all that the Belgian Government hopes that the United Nations will take effective action soon. The Belgians have already kept their promise to withdraw whenever the United Nations Command thought it advisable.

que nous devons prendre. Si un blâme, et un blâme sévère, est à adresser, ce n'est pas au peuple congolais, c'est surtout aux éléments qui, sans vouloir mesurer les conséquences de leurs actes et répondant à des fins manifestement partisans, n'ont cessé, en particulier à la radio congolaise, d'exciter les esprits et d'encourager à la violence.

51. Cependant, je voudrais aussi faire observer le danger latent que constitue l'allusion du représentant du Congo à la supériorité numérique de la population congolaise sur la population belge. Cette allusion, jointe aux mises en demeure adressées à notre organisation par le Gouvernement congolais, ne répond pas à ce que le Conseil attend des Etats qui ont souscrit aux obligations de la Charte.

52. Le Gouvernement de Léopoldville n'a pas été capable de remplir son devoir élémentaire de protection des minorités vivant sur son territoire, ainsi que des cadres et des techniciens indispensables au maintien de l'équilibre du pays. Il n'a pas été capable d'assurer la sûreté des femmes et des enfants qui lui avaient été confiés.

53. Confronté par une tâche au-dessus de ses capacités ou de ses moyens, il n'a pas été à même d'y faire face. Comment pouvons-nous l'y aider? Comment l'Organisation des Nations Unies peut-elle, dans ce dessein, lui donner son assistance? Telle doit être notre préoccupation.

54. Mais qui de nous serait resté insensible à de tels excès et inactif à la nouvelle que ses ressortissants étaient encerclés, attaqués, violentés?

55. Le Gouvernement soviétique, qui élève volontiers la voix, même quand ses intérêts ne sont pas directement en jeu, aurait-il laissé menacer et brutaliser des dizaines de milliers de ses ressortissants? Et, m'adressant à M. le représentant du Congo, qui a manifesté à cette table des espoirs que nous partageons tous et dont je le félicite sincèrement, des espoirs de détente et de reprise d'une coopération féconde entre autorités et peuple congolais d'une part, autorités et peuple belge de l'autre, je demandai: suffisait-il vraiment d'un petit télégramme, d'un petit coup de téléphone pour conjurer les affreux dangers que couraient ces communautés? Tel a été le seul motif de l'intervention des forces belges venues provisoirement suppléer à la déficience, à la carence gouvernementale et administrative des autorités congolaises. Qui ne peut comprendre que le Gouvernement belge se soit trouvé devant la nécessité de faire défendre par ses troupes la vie et l'honneur de ses ressortissants, en attendant que la Force des Nations Unies fût à même de le faire?

56. Que cette intervention n'ait qu'un caractère provisoire, personne n'en peut douter, puisque le représentant de la Belgique a lui-même demandé au Secrétaire général, avant la réunion du Conseil de sécurité des 13 et 14 juillet, l'intervention rapide d'une force des Nations Unies. Mieux encore, au nom de son gouvernement, M. Loridan nous l'a confirmé le 14 juillet. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique vient de renouveler solennellement cette assurance. Non, nul ne mettra en doute le souhait du Gouvernement belge de voir aboutir promptement l'action des Nations Unies. Ces engagements ont déjà été réalisés chaque fois que le Commandement des Nations Unies a jugé la chose possible.

57. The replacement of Belgian by United Nations forces in the main towns, especially in the Leopoldville area, shows that the Belgian Government respects Congolese national sovereignty and is careful to do nothing which might interfere with the work of the United Nations. In an addendum to his first report [S/4389/Add.1], the Secretary-General fully confirms these facts.

58. This should finally put an end to the ridiculous charge of aggression which has been implicitly or explicitly made here and elsewhere.

59. Anyone who expects us to believe that the Belgian authorities, which granted independence to the Congo and sponsored its admission to the United Nations, would have left women and children, thousands of experts and their families at the mercy of a Congolese mob which was free to do as it liked with them, if it has had the slightest aggressive intentions towards the new State, must take us for utter fools. It is too absurd for words.

60. No one who is aware of the responsibility which the United Nations has accepted can possibly demand the withdrawal of the Belgian troops, which have stepped in to protect human lives, until these troops are replaced by forces which are well able to keep law and order.

61. I turn now to the increase in international tension which these events have caused and which my delegation considers to be the third cause of concern.

62. As I said, the independence of the Congo is not in question. The government and administration of the country, when the administering Power suddenly disappeared, has been too great a burden for the Congolese Government to bear, and we should judge its first actions as leniently as possible: but the situation still calls for quick and effective action by the United Nations.

63. To the USSR representative, these are but secondary considerations and the presence of Belgian troops is the only reason for the collapse of Congolese institutions. If the troops go all will be well, he says.

64. The USSR representative put his views in much stronger words than did the Congolese representative. He spoke of imperialist plots, colonialist conspiracies, and so on. Just as, the day before, our colleague from the Soviet Union seemed almost more Cuban than Mr. Roa, yesterday the First Deputy Minister for Foreign Affairs seemed more Congolese than Mr. Kanza.

65. This is not the first time that the Soviet Union has tried to take advantage of a State's misfortunes, making it still harder to find a workable solution. Now that we have all met, not to pass judgement but to decide on measures to restore the Congolese Government's authority, the Soviet Union does not hesitate to make new difficulties and to resort to direct or indirect threats. France cannot accept such an attitude or such threats. France itself abstains from all inter-

57. La relève des forces belges effectuée par les contingents des Nations Unies dans les principaux centres urbains, et notamment dans la région de Léopoldville, témoigne du respect du Gouvernement belge à l'égard de la souveraineté nationale congolaise et du souci de ne rien faire qui puisse entraver l'œuvre de notre organisation. Dans un additif à son premier rapport [S/4389/Add.1], le Secrétaire général confirme péremptoirement ces faits.

58. Que ceci mette définitivement un terme à l'accusation ridicule d'agression, implicitement ou explicitement formulée ici ou ailleurs.

59. C'est vraiment nous prendre pour des faibles d'esprit que de vouloir nous faire croire que ces autorités belges, qui avaient elles-mêmes proposé au Congo l'indépendance, qui ont patronné son admission à l'Organisation des Nations Unies, auraient laissé à la merci d'une foule congolaise et en butte à ses réactions éventuelles des femmes et des enfants, des milliers d'experts et leurs familles, si elles avaient nourri à l'égard du jeune Etat le moindre dessein agressif. Non, c'est là une conception par trop absurde.

60. Il n'est point d'homme conscient de la responsabilité assumée par les Nations Unies qui puisse exiger le retrait des troupes belges intervenues pour sauvegarder les vies humaines, autrement qu'au fur et à mesure qu'elles sont effectivement relevées par des forces capables d'assumer de manière efficace le maintien de l'ordre et de la sécurité.

61. J'en viens maintenant à l'aggravation de la tension internationale à la suite de ces événements, aggravation qui constitue pour ma délégation le troisième ordre de préoccupation.

62. Si, comme je l'ai affirmé tout à l'heure, l'indépendance du Congo n'est pas en cause, si, d'autre part, la charge écrasante que représente sa gestion politique et administrative devant l'effacement subit de la puissance administrante peut nous inciter à montrer moins de sévérité à l'égard du Gouvernement du Congo lorsqu'il effectue ses premiers pas, la situation n'en requiert pas moins de la part de l'Organisation des Nations Unies les mesures les plus promptes et les plus efficaces.

63. Pour le représentant de l'Union soviétique, toutes ces considérations sont accessoires et, seule, la présence de troupes belges serait la cause de la déliquescence des institutions congolaises. Qu'elles se retirent, et tout ira bien, affirme-t-il.

64. Le représentant de l'Union soviétique a présenté sa thèse dans des termes qui dépassent de beaucoup ceux employés par le représentant du Congo; il a parlé de complots impérialistes, de conspirations colonialistes, que sais-je encore? Comme, la veille, notre collègue de l'Union soviétique s'était montré presque plus cubain que M. Roa, le Premier Ministre adjoint des affaires étrangères s'est montré hier plus congolais que M. Kanza.

65. Ce n'est pas la première fois que l'Union soviétique saisit l'occasion des malheurs d'un Etat pour essayer d'en tirer profit, rendant plus difficile encore la recherche d'une solution viable; alors que nous sommes tous réunis, moins pour porter des jugements que pour élaborer des mesures susceptibles de rétablir l'autorité du Gouvernement congolais, l'Union soviétique n'hésite pas à créer des complications nouvelles et à recourir directement ou indirectement

ference in the Congo's internal affairs, and is against any intervention by any one party because of the recent incidents.

66. In the midst of these serious difficulties and in response to the concern of the United Nations community, the Secretary-General has acted with commendable speed. The report he has submitted to us contains a declaration of the principles governing the United Nations Force and a description of the various contingents which have arrived in the Congo under the command of Major-General Carl von Horn.

67. I should like to congratulate all the United Nations officials who are taking part in this work and, in particular, the Secretary-General, who has once again shown his exceptional qualities of intelligence and action.

68. The French delegation approves of the main points of the report he has submitted to us and considers particularly important his repeated assurance to the Council that the Force is necessarily under the exclusive command of the United Nations and cannot, in any circumstances, become a party to any internal dispute or be used to put through any political solution.

69. The United Nations action is under way. It should make possible the progressive replacement of the Belgian troops which were forced to intervene. Meanwhile we must reaffirm our confidence in the Secretary-General. Nothing must stand in the way of his efforts in the cause of peace, justice and mankind.

70. I reserve the right to speak on the draft resolutions if necessary.

71. The PRESIDENT (translated from Spanish): I should like to make the following statement as representative of ECUADOR.

72. The Security Council has before it the Secretary-General's report [S/4389 and Add.1-3] on the implementation of the resolution of 14 July 1960. The report is a document of the highest importance and has wide implications. Having studied it carefully, I feel that it is true to say that it expresses a new conception, a modern conception, of the role of the United Nations in the maintenance of international peace and security.

73. The United Nations operation in the Congo, which is being undertaken under the direction of the Secretary-General in the exercise of his general constitutional powers under the Charter and the General Assembly's resolutions on technical assistance and of the specific powers conferred upon him by the Security Council in its resolution of 14 July, is the first thoroughly concerted effort to clear up a situation which might endanger international peace and security, not only by removing its immediate and external causes but also by dealing with its deeper causes. The object of this immense effort is to reduce tensions and to solve immediate problems, and also to create conditions of political, economic, social and administrative stability, thus filling the gaps which resulted in the present state of affairs.

aux menaces. La France ne peut admettre une telle attitude ni accepter de pareilles menaces; elle s'abstient, quant à elle, de toute immixtion à l'intérieur du Congo; elle est opposée à quelque intervention unilatérale que ce soit à l'occasion de ces événements.

66. Au milieu de ces graves difficultés et pour répondre aux préoccupations de la communauté des Nations Unies, le Secrétaire général est intervenu avec une célérité qui mérite d'être louée. Le rapport qu'il nous présente contient l'énoncé des principes sur lesquels se fonde l'organisation de la Force des Nations Unies, en même temps que la description des différents contingents qui sont arrivés sur place sous le commandement du général Carl von Horn.

67. Je tiens à rendre hommage à tous les fonctionnaires des Nations Unies engagés dans cette entreprise et, en particulier, au Secrétaire général qui vient de faire preuve, une fois de plus, de ses qualités exceptionnelles d'intelligence et d'action.

68. La délégation française approuve, dans ses grandes lignes, le rapport qu'il nous a présenté et considère comme particulièrement importante l'assurance qui est à nouveau donnée au Conseil que la Force se trouve nécessairement sous le commandement exclusif de l'Organisation des Nations Unies et ne saurait, en aucune circonstance, devenir partie à un conflit intérieur ni être utilisée pour faire prévaloir une solution politique donnée.

69. L'action des Nations Unies est en cours; elle doit permettre une relève progressive des troupes belges qui se sont trouvées dans l'obligation d'intervenir. Dans cette action, il importe que notre confiance continue d'être marquée au Secrétaire général, et que rien ne vienne gêner ses efforts au service de la paix, de la justice et de l'humanité.

70. Je me réserve le droit de reprendre la parole sur les projets de résolution si le besoin s'en fait sentir.

71. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Je ferai maintenant la déclaration suivante en qualité de représentant de l'EQUATEUR.

72. Le Conseil de sécurité est saisi du rapport du Secrétaire général sur la mise en application de la résolution du 14 juillet 1960 [S/4389 et Add.1 à 3]; il s'agit d'un document d'une importance capitale et d'une vaste portée. Une analyse attentive de ce rapport permet de conclure qu'il correspond à une conception nouvelle — une conception moderne — du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

73. L'opération des Nations Unies au Congo, exécutée sous la direction du Secrétaire général en vertu, d'une part, des pouvoirs généraux que lui confère la Charte et des pouvoirs qu'il tient des résolutions de l'Assemblée générale sur l'assistance technique, et, d'autre part, des pouvoirs spéciaux que lui a conférés le Conseil de sécurité par sa résolution du 14 juillet, constitue la première tentative entièrement coordonnée qui ait jamais été faite pour mettre fin à une situation de nature à compromettre la paix et la sécurité internationales, non seulement en supprimant les causes immédiates et externes de cette situation, mais aussi en s'attaquant à ses causes profondes. Il s'agit d'un effort, en quelque sorte gigantesque, accompli non seulement pour assainir l'atmosphère et résoudre les problèmes immédiats, mais également pour établir

74. The United Nations operation in the Congo has suddenly become a real expression of an idea which seemed remote, although its truth had been taken for granted: that peace can only be permanently kept by completely removing the factors which endanger it, in particular unfavourable economic and social factors.

75. I should like, on behalf of the Government of Ecuador, to pay tribute to the Secretary-General for his far-sighted and timely action in bringing the case of the Republic of the Congo before the Security Council, for the administrative efficiency, political wisdom and undeniable courage with which he has organized assistance to the Republic of the Congo and for the remarkable contribution he has made to the cause of international peace and security through the various plans for assistance to the Republic of the Congo. Although these will place a heavy burden on Member States, they are an immense effort which is urgently necessary to meet the equally immense danger to which Mr. Hammarskjöld drew our attention in the closing words of his impressive speech yesterday [877th meeting].

76. We may be proud that the Security Council has answered the appeal of the Republic of the Congo with exemplary speed and in a way which showed its deep sense of responsibility, as well as the moral stature and generosity which led its Members to take the essential action the situation called for without pausing to weigh the burden which in various ways will be placed on each and every Member of the Organization.

77. Thanks to the prompt action of the Council as the body primarily responsible for the maintenance of international peace and security, thanks to the excellent work of the Secretary-General and his assistants in planning and giving aid to the Republic of the Congo, thanks to the timely presence there of Mr. Ralph Bunche and to the immediate response of various Member States which made it possible to send United Nations forces to the Congo, the international community has accepted the responsibility of helping the Congolese Government to maintain law and order, which are essential to the maintenance of peace, and of making it psychologically and practically possible for the Congolese Government to look to the future with optimism, in the knowledge that it will be feasible in the more or less immediate future to fill the immense gaps which have made its initiation into independence so hard.

78. This is the background, created by the events of the last two weeks, against which we must see the debate that was resumed yesterday. The debate, despite the unhappy story of human suffering which it has brought to light, has been encouraging since it has shown that, however serious the situation in the Congo may be, at least the gap between the two parties directly concerned can be bridged at some important points.

des conditions de stabilité politique, économique, sociale et administrative, de manière à combler les vides créés par l'état de choses actuel.

74. L'opération des Nations Unies au Congo a, du jour au lendemain, concrétisé un objectif qui paraissait lointain en dépit de son importance sur le plan des principes; en effet, la paix ne peut être sauvegardée de façon permanente que si l'on élimine entièrement les facteurs qui la mettent en péril, notamment les facteurs négatifs qui existent dans les domaines économique et social.

75. Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement équatorien, de féliciter le Secrétaire général pour l'esprit d'initiative et la sagesse dont il a fait preuve en saisissant le Conseil de sécurité de la situation dans la République du Congo, ainsi que pour le talent administratif, la sagacité politique et le courage exceptionnel avec lesquels il a mis en œuvre la décision de fournir une assistance militaire à la République du Congo; je voudrais aussi le féliciter de la façon remarquable dont il sert la cause de la paix et de la sécurité internationales au moyen de l'ensemble des programmes d'assistance qu'il a conçus à l'intention du Congo; ces programmes, en dépit des très lourdes charges qu'ils imposeront aux Etats Membres, représentent un effort gigantesque pour faire ce qui ne pouvait souffrir aucun délai étant donné les dangers, gigantesques eux aussi, dont M. Hammarskjöld nous a fait saisir la nature à la fin de son impressionnante intervention d'hier [877ème séance].

76. Nous pouvons être fiers que, répondant à l'appel de la République du Congo, le Conseil de sécurité ait agi avec une promptitude exemplaire et d'une manière qui a révélé un sens profond de ses responsabilités; se plaçant sur un plan moral élevé et animé d'un esprit généreux, les membres du Conseil ont pris les mesures fondamentales qu'exigeait la situation sans se préoccuper des charges que les mesures à prendre impliqueraient, à divers égards, pour chacun des Etats Membres de l'Organisation.

77. Grâce à la compréhension dont a fait preuve l'organe principal chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, grâce aux efforts déployés avec bonheur par le Secrétaire général et par ses collaborateurs pour mettre au point et exécuter le plan d'assistance à la République du Congo, grâce à la présence opportune de M. Ralph Bunche dans ce pays, grâce enfin à la réaction immédiate de divers Etats Membres qui a rendu possible l'envoi au Congo de forces des Nations Unies, la communauté internationale a pu se charger d'aider le Gouvernement congolais à maintenir l'ordre public, élément essentiel du maintien de la paix, et aussi mettre le Gouvernement congolais en mesure, tant psychologiquement que matériellement, d'envisager l'avenir avec optimisme en sachant qu'il pourra dans un avenir plus ou moins proche combler les vides terribles qui ont rendu si difficiles ses débuts d'Etat indépendant.

78. Telle est, à notre sens, la perspective, résultat direct des événements des deux dernières semaines, dans laquelle nous devons placer le débat qui a repris hier; ce débat en dépit de ses aspects pénibles — il nous a en effet révélé de dures réalités humaines qui nous émeuvent — a eu un caractère positif parce qu'il a montré que, si la situation dans la République du Congo est d'une extrême gravité, du moins sur certains points importants, l'écart qui sépare les deux

79. The gap between their positions with regard to the withdrawal of troops is not in fact so wide as to be unbridgeable. While the Belgian Minister for Foreign Affairs stated that his country would withdraw its intervening troops as soon as the United Nations could assure the maintenance of order and personal safety, the representative of the Republic of the Congo also expressed a patient and flexible attitude which showed his political maturity. And if the Belgian Minister for Foreign Affairs is ready, as his statement suggests, to accept the United Nations decision on when order and personal safety are being protected by the United Nations Force, in practice the problem of the withdrawal of troops may be very near solution. We are sure that the Secretary-General, using the powers he receives from the Council today, will exercise his decisive influence to this end, in co-operation with the Belgian Government.

80. It is therefore unnecessary to examine the reasons the Belgian Minister for Foreign Affairs has given to justify the sending of troops from the point of view of international law. But we cannot judge these events properly unless we see them as part of an uncontrolled transition from colonialism to independence which, unfortunately, was not properly planned in advance. On behalf of my Government, I should like to reaffirm the principle that foreign troops should not be in a State's territory without the active consent of that State's Government. In the light of the Security Council's resolution of 14 July and of its implementation by the Secretary-General and in the light of the statements made in the Council yesterday by both parties, it seems reasonable to hope that the withdrawal of troops will be effected in the near future.

81. Turning to another aspect of the situation, I would be failing in my duty as the representative of Ecuador if I did not say that we share Belgium's deep sorrow at the suffering and loss of life caused by reprehensible acts any repetition of which, we are sure, will be prevented by the authority of the Congolese Government with the help of the United Nations. The Republic of the Congo has also suffered grievously, and I must express our regret to its representative.

82. In the absence of more complete information, it is hard to make a detailed analysis of the present situation in the Congo. I should like, however, to stress three things.

83. It is, no doubt, one of the paradoxes of life that Belgium, at the moment of its highest and most realistic generosity towards the Congo, should be in such a position, but experience shows us that it is hard to escape the consequences of one's own mistakes. Although it did much humanitarian work in the Congo, Belgium neglected its duty to "congolize"—if I may use the expression—the public administration and technical services while there was still time. I would recall that frequent remarks on its failure to do so have been

parties directement intéressées n'est pas impossible à combler.

79. En ce qui concerne précisément le problème du retrait des troupes, les positions ne sont pas impossibles à concilier. Tandis que le Ministre des affaires étrangères de Belgique a déclaré que son pays retirerait ses troupes d'intervention dès que l'Organisation des Nations Unies assurerait le maintien de l'ordre et la sécurité des personnes, le représentant de la République du Congo a adopté lui aussi une attitude modérée et souple qui prouve sa maturité politique. Si, d'autre part, le Ministre des affaires étrangères de Belgique paraît disposé, comme permet de le penser sa déclaration, à accepter la décision de l'Organisation des Nations Unies concernant le moment où l'ordre et la sécurité des personnes seront assurés par la Force des Nations Unies, il se peut que, du point de vue pratique, le problème de l'évacuation des troupes soit bien près d'être résolu. Nous sommes persuadés que le Secrétaire général, usant des pouvoirs qui lui seront conférés aujourd'hui par le Conseil, exercera, à cet effet, son influence décisive avec la coopération du Gouvernement belge.

80. Il n'y a donc pas lieu d'examiner, du point de vue du droit international, les raisons invoquées par le Ministre des affaires étrangères de Belgique pour justifier l'envoi de troupes belges. Nous tenons compte pour juger des événements du fait qu'ils se sont produits au cours d'un passage incontrôlé du colonialisme à l'indépendance, passage qui, malheureusement, n'a pas été préparé de façon méthodique. Je me bornerai à réaffirmer, au nom de mon gouvernement, la position de principe selon laquelle des troupes étrangères ne peuvent se trouver sur le territoire d'un Etat sans le consentement réel du gouvernement de cet Etat. Il nous paraît raisonnable d'espérer que, compte tenu de la résolution du Conseil de sécurité du 14 juillet et de sa mise en application par le Secrétaire général, ainsi que des déclarations formulées hier au Conseil par les parties intéressées, l'évacuation des troupes sera bientôt un fait acquis.

81. Je parlerai maintenant d'un autre aspect de la situation. Je manquerais à mon devoir de représentant de l'Equateur si je ne disais pas tout de suite que nous partageons la douleur qu'éprouve la Belgique devant les souffrances et les morts causés par des actes inadmissibles dont la répétition sera, nous en sommes certains, évitée par le Gouvernement congolais, exerçant son autorité avec l'assistance de l'Organisation des Nations Unies. La République du Congo a été très éprouvée elle aussi et je tiens à exprimer toute notre sympathie à son représentant.

82. En ce qui concerne la situation actuelle dans la République du Congo, il est difficile de procéder à une analyse exhaustive, car nous ne sommes pas en possession de tous les éléments d'appréciation voulus. Je me permettrai cependant d'insister sur trois points.

83. Il est sans doute paradoxal que la Belgique, au moment où elle fait preuve, à l'égard du Congo, de la générosité la plus grande et la plus réaliste, se trouve dans la situation que nous avons évoquée; mais l'expérience montre qu'il est difficile d'échapper aux conséquences de ses propres erreurs ou négligences, et la Belgique, en dépit des aspects humanitaires de son œuvre au Congo, a oublié qu'elle avait l'obligation de "congoliser", si je puis utiliser cette expression, en temps voulu, l'administration publique et les

made in the Fourth Committee of the General Assembly. Other Administering Powers have gradually africanized the civil service, thus avoiding similar situations in other African States attaining independence.

84. Yesterday I listened with sincere sympathy to the Congolese representative's statement. I listened with the admiration for his people and the solidarity with the cause of African independence which I expressed on 7 July [872nd meeting], when we were considering his country's application for admission to the United Nations. It is good to hear the freshness and sincerity of the voices of new States. In once again welcoming the Republic of the Congo on behalf of the Government of Ecuador, I should like to express my confidence that the contact of the Congolese Government with the United Nations and its Members from all over the world will soon make the Government of the Congo feel—as other new African States have felt—that by gaining independence it enters an international community in which it will find hands stretched towards it in friendship from every continent and minds longing for peace, mutual co-operation, tolerance and harmony. With this well-founded conviction, the Government of the Congo will find that the Charter of the United Nations will always be its best defence.

85. There is a third point. For the last two weeks, through all the media of information, we have heard so much about events in the Congo that we must sometimes have been confused. We should therefore be careful not to draw definite conclusions. However, there are signs that the tensions between the great Powers may be reflected in intensified form in the life of the Republic of the Congo. Let us hope these signs will disappear, since any attempt to make a newly independent State a battlefield in the cold war would do irreparable damage to an African people which needs peace to fulfil its fundamental task of building its political and economic institutions. To carry the cold war into Africa would be disastrous for the future of the African peoples.

86. Finally, I should like to refer to the draft resolution introduced by the distinguished representatives of Ceylon and Tunisia. Once again, Sir Claude Corea and Ambassador Slim have made a valuable contribution to the work of the Council, which will enable it to make a decision which is both legal and morally right. The delegation of Ecuador supports it without reservations and takes this opportunity to pay tribute to the illustrious representative of Tunisia—the worthy representative of an African State in the Council—whose

services techniques. Je me permettrai de rappeler que cette négligence a été relevée dans maintes déclarations devant la Quatrième Commission de l'Assemblée générale. L'africanisation progressive de l'administration publique a été réalisée par d'autres puissances administrantes, ce qui a permis d'éviter qu'il ne se produise dans les autres Etats africains qui ont accédé eux aussi à l'indépendance une situation analogue à celle qui existe actuellement au Congo.

84. J'ai écouté hier avec une sincère sympathie la déclaration du représentant de la République du Congo. Je l'ai écoutée avec des sentiments d'admiration pour le peuple congolais et de solidarité avec la cause de l'indépendance de l'Afrique que j'avais déjà exprimés le 7 juillet [872ème séance], lorsque nous avons examiné la demande d'admission de la République du Congo à l'Organisation des Nations Unies. Il est réconfortant d'entendre les paroles directes et sincères des représentants des nouveaux Etats. En souhaitant à nouveau ici, au nom du Gouvernement équatorien, la bienvenue au Gouvernement congolais, je tiens à dire que je suis persuadé qu'en prenant contact avec les Nations Unies en tant qu'Organisation, et avec ses membres, qui représentent toutes les régions du monde, ce gouvernement sentira bientôt, comme je sais que l'ont senti les gouvernements d'autres Etats africains, qu'en accédant à l'indépendance le Congo entre dans une communauté internationale où il trouvera des amitiés dans tous les continents, ainsi que des esprits qui souhaitent la paix, la coopération mutuelle, la tolérance et la bonne entente. S'il est fermement convaincu de ce qui précède, le Gouvernement congolais constatera que c'est la Charte des Nations Unies qui lui fournira toujours l'appui le plus sûr.

85. Il est une troisième observation que je voudrais faire. Au cours des deux dernières semaines, grâce à tous les moyens d'information dont nous disposons, nous avons reçu une telle somme de renseignements sur les événements intervenus au Congo qu'il ne pouvait manquer de se produire parfois, dans nos esprits, une certaine confusion. C'est pourquoi il convient de faire preuve de prudence et d'éviter de formuler des conclusions définitives. Il n'en reste pas moins que certains indices nous permettent de craindre que les tensions qui existent entre les grandes puissances aient une influence marquée sur la vie de la République du Congo. Nous souhaitons que ces indices disparaissent car toute tentative visant à ce qu'un Etat qui fait ses premiers pas dans l'indépendance devienne un instrument de la guerre froide causerait un tort irréparable à un peuple d'Afrique qui a absolument besoin de paix pour mener à bien l'œuvre essentielle, consistant à consolider ses institutions politiques et économiques. L'introduction de la guerre froide en Afrique aurait des conséquences fatales pour l'avenir des peuples de ce continent.

86. Je voudrais, avant de terminer, dire quelques mots du projet de résolution déposé par les représentants de Ceylan et de la Tunisie. Une fois de plus, sir Claude Corea et l'ambassadeur de Tunisie, M. Slim, par le concours extrêmement précieux qu'ils fournissent au Conseil, lui permettront de prendre une décision en se fondant sur la position qui convient parce qu'elle est juste et conforme au droit. La délégation équatorienne appuie sans réserve ce projet et tient à saisir cette occasion pour rendre hommage

initiative, diplomatic skill and high-mindedness effectively contributed to the approval of the important resolution of 14 July 1960.

87. Mr. KUZNETSOV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): I requested the floor in order to exercise my right of reply. Since, in the speeches of certain members of the Security Council, the Soviet Union's attitude has been misrepresented, and attempts have also been made to embellish the position of those who are developing and carrying out aggression, I thought it necessary to make, shortly, a few supplementary observations.

88. To hear the representatives of the States members of the North Atlantic Treaty Organization (NATO), one would imagine that the aggressor is not Belgium—the country which launched aggression in the Congo—together with its supporters, but, almost, the Soviet Union. It would appear, from the speeches of those representatives, that the Soviet Union is also responsible for the placing of the Congolese people in such tragic and intolerable circumstances, and almost for the presence of Belgian troops in the Congo and for the aggressive policy there pursued by them; but that the other NATO countries who are supporting and inspiring Belgium are entirely unconnected with that aggression.

89. It is of course easy to see how thin and remote from reality all these arguments are. For instance, how can one take seriously the statement of the United Kingdom representative that "there has been no aggression against the Congo", when yesterday the representative of the Congo itself expressed, clearly enough, his view that aggression was being committed against his country? Nor was he alone in that, since certain other delegates representing Council members also said, equally clearly and definitely, that there was aggression against the Congo. How can the two views be reconciled? My task here becomes somewhat easier because the representatives of the States members of NATO are acting more or less in unison and confirming yet again how right the Soviet Government has been in its assessment and analysis of their position. They are defending aggression because they are themselves involved in it. Aggression is there for everyone to see.

90. The Soviet Union's position was set forth in sufficient detail at the 873rd meeting, when the problem of the Congo was discussed for the first time. At that meeting our representative read out a statement by the Soviet Government from which it can be seen that the attitude of the Soviet Union and of the Soviet people has always been, and continues to be, one of support for national liberation movements and of sympathy for the efforts and struggles of peoples to secure their independence, to strengthen their sovereignty and to build and consolidate a new existence in which all natural resources and fruits of labour would go to increase the people's welfare.

91. I shall not deal in detail with the statements of each member of the Security Council. I should merely like to point out that those who are trying to convey the impression that the Soviet Union is obstructing certain measures, or is standing in the way of the achievement by the Congolese people at long last of their freedom from colonial dependence, grossly distort the position.

à l'éminent représentant de la Tunisie, brillant porte-parole d'un Etat africain au Conseil et dont l'esprit d'initiative, le sens diplomatique et l'idéalisme ont contribué de manière efficace à l'adoption de l'importante résolution du 14 juillet 1960.

87. M. KOUZNETSOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: J'ai demandé la parole pour exercer mon droit de réponse. Comme, dans leurs déclarations, plusieurs membres du Conseil de sécurité ont, d'une part, déformé la position de l'Union soviétique et, d'autre part, cherché à embellir celle des agresseurs, j'ai jugé nécessaire de faire quelques brèves remarques supplémentaires.

88. En écoutant les représentants des Etats membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), on a l'impression que l'agresseur n'est pas du tout le pays qui en fait a commis l'agression au Congo; ce n'est pas la Belgique, ce ne sont pas ceux qui appuient la Belgique, mais ce serait l'Union soviétique! A en juger par les déclarations de ces représentants, l'Union soviétique serait responsable des conditions intolérables et pénibles dans lesquelles se trouve le peuple congolais; c'est tout juste si elle n'est pas responsable de la présence des troupes belges sur le territoire congolais et de leur politique d'agression; quant aux membres de l'OTAN, qui appuient et inspirent la Belgique, ils n'auraient absolument rien à voir avec cette agression.

89. Il n'est pas difficile de voir que tout cela est, bien entendu, cousu de fil blanc et fort éloigné de la réalité. Comment peut-on prendre au sérieux, par exemple, le représentant du Royaume-Uni lorsqu'il dit qu' "il n'y a pas d'agression contre le Congo", alors qu'hier le représentant du Congo lui-même a exposé assez nettement son opinion et dit qu'il y avait agression. En outre, d'autres membres du Conseil ont déclaré dans leurs interventions en des termes aussi clairs et nets qu'il y avait agression au Congo. Comment concilier ces déclarations contradictoires? Ma tâche est quelque peu facilitée du fait que les représentants des pays membres de l'OTAN présentent un front plus ou moins uni et confirment une fois de plus la description et l'analyse que l'Union soviétique a faite de leur position. Ils défendent l'agression parce qu'ils y participent. Il y a bien agression.

90. La position de l'Union soviétique a été exposée assez en détail lorsque la question du Congo est venue en discussion pour la première fois à la 873ème séance. A ce moment-là, notre représentant a donné lecture d'une déclaration du Gouvernement soviétique dont il ressort que la position de l'Union soviétique et de son peuple est et a toujours été de soutenir le mouvement de libération nationale, de sympathiser avec ce mouvement et avec la lutte des peuples pour obtenir leur indépendance, raffermir leur souveraineté et édifier une vie nouvelle où toutes les ressources naturelles et tous les fruits du labour iraient accroître le bien-être du peuple.

91. Je n'entrerai pas dans le détail des déclarations faites par chacun des membres du Conseil de sécurité; mais je voudrais seulement relever que ceux qui prétendent que l'Union soviétique empêche d'appliquer des mesures, qu'elle empêche le peuple congolais de se libérer enfin de la dépendance coloniale, déforment grossièrement la position soviétique. Les faits nous

Facts contradict their assertions; but for our colleagues here in the Council, and particularly the members of NATO, facts are of no importance; if facts do not fit into their scheme of things, so much the worse for the facts. Meantime, the great efforts made by the Soviet Union to help the heroic Congolese people are known to all.

92. I should also like to deal briefly with the statement made by the United States representative, or rather to single out one particular aspect which received especially wide coverage in today's Press. The United States representative declared that his country would not permit—if I may use such a picturesque expression—that any State should help the Congo without the consent of the United Nations. Since a particular group of States is dominant in the United Nations, that means: without the knowledge and the consent of the United States. Is not this going much too far? If the United States representative thinks that by speaking in this way he can influence the Soviet Union's attitude, or possibly intimidate the Soviet Union, he is very gravely mistaken.

93. In this context I should like to explain the attitude of the Soviet Union. The USSR responds to all appeals when it is a question of helping peoples who are struggling for their liberation.

94. The President of the Republic of the Congo and Mr. Lumumba, the Congolese Prime Minister and Minister of National Defence, sent to the Chairman of the Council of Ministers of the USSR on 14 July a letter which I will now read out—incidentally, this brief letter vividly demonstrates whether there is or is not aggression against the Congo:

"Faced with the threat to the neutrality of the Republic of the Congo emanating from Belgium and certain Western States which support the Belgian plot against our independence, we request you to give hourly attention to developments in the Congo. It is possible that we shall be forced to request the Soviet Union's intervention, if the Western camp does not stop its aggression against the sovereignty of the Republic of the Congo. At the present time, Congolese state territory is being occupied by Belgian troops and the lives of the President of the Republic and of the Prime Minister are in danger."

95. According to the principle which the United States representative tried to establish yesterday, we should perhaps have first asked the United States whether the Soviet Union should send any answer to that letter. I repeat that the United States representative is, maybe, taking too much upon himself.

96. The Chairman of the Council of Ministers of the USSR sent to that letter a reply, of which I shall now read, not the whole, but merely a few excerpts:

"The Soviet Union has already raised its voice in resolute condemnation of the imperialist intervention in regard to the Republic of the Congo. It has expressed itself in favour of the United Nations taking measures to stop the aggression and restore, to the full, the sovereign rights of the independent Republic of the Congo. If the States directly committing imperialist aggression against the Republic of the Congo, and those spurring them on to such action, continue their criminal activity, the Soviet Union will not refrain from taking resolute measures to put an

prouvent le contraire, mais ils n'ont aucune importance pour nos interlocuteurs, notamment pour les membres de l'OTAN: si les faits prouvent le contraire, tant pis pour eux! Or l'on sait quels grands efforts déploie l'Union soviétique pour aider l'héroïque peuple congolais.

92. J'aimerais m'arrêter aussi brièvement sur la déclaration du représentant des Etats-Unis, ou plutôt relever un aspect de cette déclaration sur lequel la presse a particulièrement insisté aujourd'hui. Le représentant des Etats-Unis a déclaré que son pays ne tolérerait pas — si l'on peut s'exprimer ainsi — qu'un Etat étranger aide le Congo sans l'assentiment de l'Organisation des Nations Unies. Mais comme un certain groupe d'Etats domine à l'Organisation des Nations Unies, cela revient à dire "à l'insu et sans l'assentiment des Etats-Unis". N'est-ce pas là aller trop loin? Si le représentant des Etats-Unis pense, en disant cela, modifier la position de l'Union soviétique, s'il pense peut-être effrayer l'Union soviétique, il se trompe lourdement, très lourdement.

93. J'aimerais à ce propos préciser la position soviétique: l'URSS répond à tout appel lorsqu'il s'agit d'aider les peuples qui luttent pour leur libération.

94. Le Président de la République du Congo et M. Lumumba, premier ministre et ministre de la défense nationale, ont adressé le 14 juillet au Président du Conseil des ministres de l'URSS la lettre suivante — et d'ailleurs cette courte lettre montre clairement s'il y a ou non agression au Congo:

"Devant la menace que font peser sur la neutralité de la République du Congo la Belgique et certains pays occidentaux qui appuient la conspiration belge contre notre indépendance, nous vous demandons de suivre, heure par heure, l'évolution de la situation au Congo. Il est possible que nous soyons obligés de demander l'intervention de l'Union soviétique si le camp occidental ne cesse pas son agression contre la souveraineté de la République du Congo. A l'heure actuelle, le territoire souverain du Congo est occupé par les troupes belges et les vies du Président de la République et du Premier Ministre sont en danger."

95. S'il nous fallait agir conformément à la règle que le représentant des Etats-Unis a cherché à nous imposer ici hier, nous devrions commencer par demander peut-être aux Etats-Unis si l'Union soviétique a le droit de répondre à cette lettre. Le représentant des Etats-Unis, je le répète, s'arroe, semble-t-il, des droits excessifs.

96. Je ne lirai pas en entier la réponse faite à cette lettre par le Président du Conseil des ministres de l'URSS, mais en voici quelques extraits:

"L'Union soviétique a déjà élevé la voix pour condamner résolument l'intervention impérialiste contre la République du Congo. Elle a préconisé l'adoption par l'Organisation des Nations Unies de mesures visant à faire cesser l'agression et à rétablir pleinement la République indépendante du Congo dans ses droits souverains. Si les Etats qui se livrent à une agression impérialiste directe contre la République du Congo, et ceux qui les y incitent, continuent leur activité criminelle, l'Union soviétique n'hésitera pas à prendre des mesures décisives

end to the aggression. The Congo's cause is the cause of all civilized mankind. The Congolese Government may rest assured that the Soviet Government will extend to the Republic of the Congo such help as may be necessary to ensure the triumph of your just cause. The Soviet Union whole-heartedly wishes the lawful Government and the entire people of the Congo success in their just and sacred struggle for the independence of their State."

97. This letter reflects the feelings of the entire Soviet people, and the Soviet Union, in the matter of help for the Congo, is consistently following this line. The Soviet Union took the initiative with a view to the Security Council considering this matter. The Soviet Union supported the resolution of 14 July to the effect that Belgian troops should be withdrawn from the Congo. It supported the proposal that aid should be given to the Congo, and agreed to the formation of a United Nations Force.

98. Just over a week has elapsed since then; but the situation in the Congo has not improved. On the contrary, to judge from what we have heard here from the Congolese representative, unless urgent measures are taken the situation in the Congo may become even more tragic and even more bloodshed may occur.

99. For that reason it appears absolutely necessary that the Security Council, which under the Charter is called upon to maintain international peace and security, should take more decisive steps. Such a step—which would be the main and fundamental step, and on this all who have spoken here are in essence agreed—would be the immediate withdrawal of Belgian forces from the Congo.

100. The Soviet Union will consistently pursue its policy of extending effective help to the struggling people of the Congo. In following that policy, the Soviet Union proceeds from the premise that it is in line not only with the interests of the Congolese people and of the USSR, but also with the vital and fundamental interests of every people—with the maintenance and strengthening of peace.

101. Mr. LODGE (United States of America): Let me simply read what I said yesterday as I said it, not as Mr. Kuznetsov said that I said it. I quote paragraph 193 of the official verbatim record of the 877th meeting of the Council held on 20/21 July 1960:

"There have been reports that the Soviet Union might intervene in the Congo directly with troops, and before I yield the floor I would just like to say a word about that. The position of the United States Government on this point is unequivocally clear, both for itself and for others. For, as I have said, despite an official request from the Government of the Congo some days ago for United States troops we insisted that all American help should be sent through the United Nations. The United Nations effort, we think, offers the best way of restoring order and making possible the speedy withdrawal, by stages, of Belgian forces. Obviously, no troops should be introduced into the Congo other than those requested by the Secretary-General pursuant to the Security Council's resolution of 14 July. The United States can, accordingly, be counted on to continue its vigorous support

po... mettre fin à l'agression. L'affaire du Congo intéresse tout le monde civilisé. Le Gouvernement congolais peut être assuré de ce que le Gouvernement soviétique donnera à la République du Congo toute l'aide dont elle pourrait avoir besoin pour le triomphe de votre juste cause. L'Union soviétique souhaite de tout cœur au gouvernement légitime du Congo et à tout le peuple congolais de remporter la victoire dans leur lutte, juste et sacrée, pour l'indépendance nationale."

97. Cette lettre traduit l'attitude du peuple soviétique tout entier et, s'agissant de l'aide au Congo, l'Union soviétique s'en tient à cette ligne de conduite. L'Union soviétique a pris l'initiative de faire examiner cette question par le Conseil de sécurité. Elle a voté en faveur de la résolution, adoptée le 14 juillet, relative au retrait des troupes belges du Congo. Elle a appuyé la proposition tendant à aider le Congo et a accepté la création d'une Force des Nations Unies.

98. Il s'est écoulé un peu plus d'une semaine. La situation au Congo ne s'est pas améliorée. Bien au contraire, d'après ce que vient de nous dire le représentant du Congo, si des mesures d'urgence ne sont pas prises, la situation risque d'empirer encore et des événements bien plus sanglants peuvent se produire.

99. Dans ces conditions, il est absolument indispensable que le Conseil de sécurité, chargé par la Charte du maintien de la paix et de la sécurité internationales, prenne des mesures plus décisives. La plus importante à cet égard, la mesure essentielle — et tous ceux qui sont intervenus ici sont en substance d'accord sur ce point — serait le retrait immédiat des troupes belges du Congo.

100. L'Union soviétique continuera à s'en tenir à cette règle de conduite, afin d'aider efficacement le peuple congolais dans sa lutte. L'Union soviétique considère en effet que cette politique répond non seulement aux intérêts du peuple congolais, non seulement aux intérêts de l'Union soviétique, mais aussi aux intérêts vitaux, aux intérêts fondamentaux de tous les peuples, car il s'agit du maintien et du renforcement de la paix.

101. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Permettez-moi simplement de vous donner lecture de ce que j'ai dit hier, de ce que j'ai dit exactement et non des paroles que m'attribue M. Kouznetsov. Je lis le paragraphe 193 du compte rendu sténographique officiel de la 877ème séance du Conseil, tenue les 20 et 21 juillet 1960:

"Selon certaines nouvelles, l'Union soviétique pourrait intervenir directement au Congo en y envoyant des troupes; avant de terminer, je voudrais dire quelques mots sur cette question. La position du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à cet égard est absolument claire, tant pour lui-même que pour d'autres pays. Je l'ai dit, bien que le Gouvernement congolais nous ait officiellement demandé il y a quelques jours de lui envoyer des troupes américaines, nous avons insisté pour que toute aide que les Etats-Unis pourraient fournir le soit par l'intermédiaire des Nations Unies. L'action des Nations Unies est, à notre avis, le meilleur moyen de rétablir l'ordre et de permettre le retrait progressif et rapide des forces belges. De toute évidence, il ne faut introduire au Congo d'autres troupes que celles qui ont été demandées par le Secrétaire général en

of the United Nations in the Congo. With other United Nations Members we will do whatever may be necessary to prevent the intrusion of any military forces not requested by the United Nations. Such forces, if they were introduced, not only would be in defiance of the United Nations but would seriously jeopardize any effort to bring stability and order to the Congo."

That is the end of the quotation of what I said last night. That statement stands, and Mr. Kuznetsov might as well realize it.

102. The PRESIDENT (translated from Spanish): If no other member of the Council wishes to speak, we shall take a vote.

103. I call on the representative of Ceylon on a point of order concerning the voting.

104. Sir Claude COREA (Ceylon): I should like to make one comment on the draft resolution [S/4404] submitted by the Tunisian delegation and my delegation. I refer to operative paragraph 3, which reads:

"Decides to authorize the Secretary-General to continue to take such action as may be necessary under the authority given to him by the Security Council on 14 July 1960 and by this resolution."

It is clear that the resolution of 14 July 1960 contains such authority; and by the present draft resolution, in operative paragraph 1, special authority is given to the Secretary-General. It is clear, accordingly, that operative paragraph 3 is redundant, and, therefore, if there is no objection from the Council I beg permission to delete it before the draft resolution is put to the vote. The representative of Tunisia agrees with this proposal.

105. The PRESIDENT (translated from Spanish): The Chair has taken note of what the representative of Ceylon has said, and will put the draft resolution to the vote without operative paragraph 3.

106. Sir Claude COREA (Ceylon): According to the rules of procedure, it is clear that, when there are two draft resolutions before the Council, they are put to the vote in the order of their submission. However, if the Council has no objection, I would propose that the resolution submitted by Ceylon and Tunisia have priority.

107. Mr. KUZNETSOV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The USSR delegation has no objection to the draft resolution submitted by Tunisia and Ceylon being given priority.

108. The PRESIDENT (translated from Spanish): The Council will now vote on the draft resolution submitted by Ceylon and Tunisia [S/4404], without paragraph 3.

A vote was taken by show of hands.

In favour: Argentina, Ceylon, China, Ecuador, France, Italy, Poland, Tunisia, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

application de la résolution adoptée le 14 juillet par le Conseil de sécurité. En conséquence, on peut compter que les Etats-Unis continueront d'appuyer vigoureusement l'action entreprise par les Nations Unies au Congo. En coopération avec d'autres Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous ferons tout ce qui pourra être nécessaire pour empêcher l'intrusion de toute force militaire dont la présence n'aurait pas été sollicitée par les Nations Unies. L'arrivée d'une telle force non seulement constituerait un défi aux Nations Unies, mais encore compromettrait gravement l'effort entrepris en vue d'assurer la stabilité et l'ordre au Congo."

Voilà ce que j'ai dit hier soir et je maintiens cette déclaration, n'en déplaise à M. Kouznetsov.

102. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Si aucun autre membre du Conseil ne désire prendre la parole, nous passerons au vote.

103. Je donne la parole au représentant de Ceylan pour une motion d'ordre concernant le vote.

104. Sir Claude COREA (Ceylan) [traduit de l'anglais]: Je voudrais faire une observation à propos du projet de résolution présenté par la délégation tunisienne et ma propre délégation [S/4404]. Je voudrais parler du paragraphe 3 du dispositif dont le texte est le suivant:

"Décide d'autoriser le Secrétaire général à continuer de mener l'action qui pourra être nécessaire, en vertu de l'autorité à lui conférée par le Conseil de sécurité le 14 juillet 1960 et par la présente résolution."

Il est évident que la résolution du 14 juillet 1960 donne déjà cette autorisation au Secrétaire général et le présent projet de résolution, au paragraphe 1 de son dispositif, confère des pouvoirs précis au Secrétaire général. Le paragraphe 3 du dispositif fait donc double emploi et je voudrais par conséquent, si le Conseil n'y voit pas d'objection, le supprimer du texte du projet de résolution avant que celui-ci ne soit mis aux voix. Le représentant de la Tunisie approuve cette proposition.

105. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Je prends note de ce que vient de dire le représentant de Ceylan et je mettrai aux voix le projet de résolution sans le paragraphe 3 du dispositif.

106. Sir Claude COREA (Ceylan) [traduit de l'anglais]: Conformément au règlement intérieur, lorsque le Conseil est saisi de deux projets de résolution, ceux-ci sont mis aux voix dans l'ordre où ils ont été présentés. Toutefois, si le Conseil n'y voit pas d'inconvénient, je propose qu'on donne la priorité au projet de résolution présenté par Ceylan et la Tunisie.

107. M. KOUZNETSOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: La délégation soviétique ne s'oppose pas à ce que le projet de la Tunisie et de Ceylan ait la priorité.

108. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Dans ces conditions, le Conseil votera sur le projet de résolution de Ceylan et de la Tunisie [S/4404], le paragraphe 3 du dispositif étant supprimé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour: Argentine, Ceylan, Chine, Equateur, France, Italie, Pologne, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Against: None.

The draft resolution was adopted unanimously.

109. Mr. KUZNETSOV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): In view of the fact that the Security Council has adopted the draft resolution submitted by Ceylon and Tunisia, the USSR delegation will not press for a vote on its own draft resolution [S/4402].

110. Mr. BERARD (France) (translated from French): In my earlier statement I think I stressed sufficiently my Government's feelings about the continuing threats and outrages against certain ethnic groups in the Congo, and I need not repeat myself. My delegation wishes to explain clearly why it voted for the text just adopted by the Council.

111. The Secretary-General has acted in a realistic and humanitarian spirit: he has fully met our wishes and deserves the widest possible support. The resolution cannot, moreover, be interpreted to imply the slightest criticism of the Belgian Government, especially after the statement of the Belgian Minister for Foreign Affairs.

112. Lastly, I note that one of the sponsors of the draft resolution established a very necessary relation between the withdrawal of Belgian troops and personal safety.

113. These are the three reasons why my delegation voted in favour of the resolution which has just been adopted.

114. Mr. KUZNETSOV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): My delegation voted in favour of the draft resolution submitted by Tunisia and Ceylon, even though we think that it does not go far enough with regard to the time-limits for the withdrawal of Belgian forces from the Congo. There is no doubt that the resolution would have been more effective if it had set a definite deadline for the withdrawal of those forces, as was proposed in the draft resolution submitted by the USSR.

115. In view of the critical situation in the Congo, the Belgian occupation forces should be withdrawn immediately. That was the conclusion reached by almost every member of the Council who spoke on the Secretary-General's report. We therefore expect the Secretary-General to heed the general wish and to take all necessary steps to ensure the withdrawal of the Belgian troops without delay—within a few days.

116. Operative paragraph 2 of the resolution which the Council has just adopted requests all States to refrain from any action which might tend to impede the restoration of law and order in the Congo. Needless to say, the restoration of law and order in that country will be effected by the Central Government of the Republic of the Congo, and by no one else. The Republic of the Congo being an independent sovereign State, the settlement of all issues concerning the Republic falls within the exclusive province of its Government.

117. I have one more comment to make. In connexion with the Secretary-General's report, I should like to explain our conception of the tasks that must be entrusted to the United Nations Force in the Congo. The

Votent contre: néant.

A l'unanimité, le projet de résolution est adopté.

109. M. KOUZNETSOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Etant donné que le projet de résolution de Ceylan et de la Tunisie a été adopté par le Conseil de sécurité, la délégation soviétique n'insiste pas pour que son propre projet [S/4402] soit mis aux voix.

110. M. BERARD (France): J'ai, je pense, marqué assez fortement, dans mon intervention, le sentiment de mon gouvernement à l'égard des menaces et des sévices dont ont été et sont encore l'objet certains éléments ethniques, au Congo, pour n'avoir pas besoin d'y revenir. Ma délégation tient à établir clairement les motifs de son vote en faveur du texte que le Conseil vient d'adopter.

111. L'action du Secrétaire général, exercée dans un esprit à la fois réaliste et humanitaire, nous a donné tous apaisements et doit, en conséquence, recevoir le soutien le plus large. La résolution ne saurait, d'autre part, être interprétée — et spécialement à la suite des explications données par le Ministre des affaires étrangères de la Belgique — comme impliquant la moindre critique à l'égard du Gouvernement belge.

112. Enfin, je prends acte du lien salubre qui a été établi par l'un des auteurs du projet de résolution, dans son intervention, entre le retrait des troupes belges et la sécurité des personnes.

113. Tels sont les trois ordres de considération pour lesquels ma délégation a voté en faveur de la résolution qui vient d'être adoptée.

114. M. KOUZNETSOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Nous avons voté en faveur du projet de résolution de la Tunisie et de Ceylan, bien que nous le jugions insuffisant quant aux délais d'évacuation des troupes belges du Congo. La résolution serait sans aucun doute plus efficace si elle fixait un délai précis pour le retrait des troupes, comme le prévoyait le projet de résolution soviétique.

115. Etant donné la situation critique au Congo, les troupes belges d'occupation doivent être retirées immédiatement. Presque tous les représentants qui ont commenté le rapport du Secrétaire général sont parvenus à cette conclusion. Nous comptons donc que le Secrétaire général tiendra compte de leur vœu et prendra toutes les mesures voulues pour que les troupes belges se retirent sans tarder en quelques jours.

116. En outre, au paragraphe 2 du dispositif de la résolution qui vient d'être adoptée, le Conseil prie tous les Etats de s'abstenir de toute action qui pourrait tendre à empêcher le rétablissement de l'ordre public au Congo. Il va de soi que le Gouvernement central de la République, et lui seul, rétablira l'ordre public dans le pays. La République du Congo est un Etat souverain et indépendant, et c'est pourquoi le règlement de toutes les questions intéressant le Congo est la prérogative exclusive du Gouvernement de la République.

117. Une remarque encore. Au sujet du rapport du Secrétaire général, je voudrais expliquer comment nous comprenons les tâches qui doivent être confiées à la Force des Nations Unies au Congo. L'Union

Soviet Union supported the resolution which the Security Council adopted on 14 July. We did so in full awareness of the menacing situation in the Republic of the Congo, of the danger to its sovereignty and territorial integrity, and of the threat to its continued existence.

118. Because of the specific nature of that resolution, and of the situation in the Republic of the Congo with which the Security Council was confronted, it would, in our view, be prudent not to regard the resolution otherwise than as a decision adopted under exceptional circumstances.

119. The resolution of 14 July and that adopted today should not, therefore, be considered as a precedent for the future.

120. We feel unable to subscribe to certain aspects of the interpretation given by the Secretary-General to the Security Council resolution of 14 July. We cannot regard that resolution, and the ensuing action for its implementation, as endowing the United Nations with the right to interfere in the domestic affairs of a State and to assume responsibility for a country's domestic laws and regulations. That is not, nor can it be, part of the functions of the United Nations as defined in its Charter. The fundamental purpose of the resolution is to be found in its demand for the withdrawal of the Belgian forces, which have no right to remain in the Republic of the Congo or be sent inside its frontiers without the consent, and *a fortiori* against the wishes, of the Republic's Government. It is precisely that demand which is the crux of the resolution of 14 July.

121. The United Nations Force must also be entrusted with the task of safeguarding the territorial integrity of the Republic of the Congo.

122. In our opinion, no other interpretation of the resolution of 14 July can be correct or consistent with the provisions of the United Nations Charter.

123. The USSR delegation has deemed it necessary to make these explanations.

124. The PRESIDENT (translated from Spanish): If no other member of the Council wishes to explain his vote, I shall call on the representative of the Republic of the Congo.

125. Mr. KANZA (Republic of the Congo) (translated from French): I must thank all the members of the Council most warmly for the vote which it has just taken on the draft resolution submitted by Ceylon and Tunisia. If it is not the first time, it is certainly one of the few times that the Security Council has unanimously adopted a resolution of this kind. I extend my sincere thanks to the members of the Council.

126. I believe that the decision just taken will allow peace and tranquillity to be re-established in the territory of the Republic of the Congo. I have not prepared a speech and I shall take up briefly and extempore the four points which I dealt with yesterday and which are included in the resolution just adopted.

127. There are some matters which I did not mention yesterday but which the Council must be informed of because they are extremely important. Since yesterday evening our Minister for Foreign Affairs, Mr. Justin Bomboko, has been under arrest at Elisabethville.

soviétique a appuyé la résolution adoptée par le Conseil de sécurité le 14 juillet. Nous étions en effet pleinement conscients de la situation dangereuse qui régnait dans la République du Congo, et de la menace qui pesait sur sa souveraineté, son intégrité territoriale et son avenir même.

118. Etant donné le caractère spécifique de la résolution en question et la situation devant laquelle le Conseil de sécurité s'est trouvé dans le cas de la République du Congo, il serait raisonnable, selon nous, de ne voir dans cette résolution qu'une décision prise dans des circonstances exceptionnelles.

119. C'est pourquoi la résolution du 14 juillet et la résolution adoptée aujourd'hui ne doivent pas constituer des précédents.

120. Nous ne pouvons souscrire à certains aspects de l'interprétation que le Secrétaire général a donnée de la résolution adoptée le 14 juillet par le Conseil de sécurité. Nous ne saurions considérer que cette résolution et les mesures d'application prises ultérieurement confèrent à l'Organisation des Nations Unies le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures des Etats et d'assumer la responsabilité de l'ordre public dans un pays. Cette mission n'entre pas et ne peut entrer dans les attributions de l'Organisation des Nations Unies selon la Charte. L'objectif fondamental de la résolution est d'exiger le retrait des troupes belges, qui n'ont pas le droit de se trouver dans la République du Congo ni d'y pénétrer sans le consentement, et à plus forte raison contre le vœu du Gouvernement de la République. C'est précisément là l'essentiel de la résolution du 14 juillet.

121. En même temps, la Force des Nations Unies doit être chargée d'assurer l'intégrité territoriale de la République du Congo.

122. A notre avis, aucune autre interprétation de la résolution du 14 juillet n'est exacte ni conforme aux dispositions de la Charte des Nations Unies.

123. La délégation soviétique a jugé nécessaire de donner ces précisions.

124. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Si aucun autre membre du Conseil ne désire expliquer son vote, je donnerai la parole au représentant de la République du Congo.

125. M. KANZA (République du Congo): C'est avec émotion que je dois remercier tout les membres du Conseil de sécurité pour le vote qui vient d'intervenir sur le projet de résolution exposé par les représentants de Ceylan et de la Tunisie. Si ce n'est pas la première fois, c'est certainement l'une des rares fois que le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité une résolution de ce genre. Je remercie sincèrement les représentants des pays membres du Conseil.

126. Je crois que la décision qui vient d'intervenir permettra le rétablissement de la paix et de la tranquillité sur le territoire de la République du Congo. Je n'ai pas préparé de discours et me livrerai à une courte improvisation pour reprendre les quatre points que j'avais exposés hier et qui figurent dans la résolution qui vient d'être adoptée.

127. Il y a des détails que je n'ai pas signalés hier, mais que le Conseil ne doit pas ignorer, parce qu'ils sont d'une très grande importance. Depuis hier soir, notre ministre des affaires étrangères, M. Justin Bomboko, est arrêté à Elisabethville. Depuis avant-

General Lundula, the commander of the Congolese Army, has been under arrest at Elisabethville since the day before yesterday. We hope that these two eminent Congolese figures will be released immediately.

128. Now that the Security Council has adopted a resolution which should permit the Republic of the Congo to return to normal life in peace and tranquillity, we express the hope that Belgium will respect the United Nations Charter and the Security Council resolution that has just been adopted. For us the word "speedily" in operative paragraph 1 of the resolution can only have the following meaning: if the Belgian troops leave Congolese territory tomorrow, that will be satisfactory; if they can leave it today, that will be better. We are convinced that peace and tranquillity and mutual understanding between the different peoples in the Congo depend on the immediate withdrawal of the Belgian troops.

129. The Secretary-General has stated [877th meeting] that in present circumstances Africa may well mean the world, and this is a fact which must be stressed. The representative of Argentina said earlier that the situation in the Congo was a blaze which might become a general conflagration. For the Congolese Government and people, each Belgian soldier is a match likely to cause a fire. If this danger is to be removed, Belgian troops must leave our territory as quickly as possible. As I said before, tomorrow would be acceptable but today would be better still.

130. I now pass to operative paragraph 2 of the resolution just adopted, which reads:

"Requests all States to refrain from any action which might tend to impede the restoration of law and order and the exercise by the Government of the Congo of its authority and also to refrain from any action which might undermine the territorial integrity and the political independence of the Republic of the Congo".

Our interpretation of this paragraph is as follows: "Requests all States to refrain from any action which might tend to impede the exercise by the Government of the Congo of its authority in restoring law and order", the rest remaining unchanged. Indeed, as we see it, the Congolese Government is the only body responsible for maintaining law and order in Congolese territory. It has been prevented for some days from restoring and maintaining law and order and, since it is the Government of a sovereign and independent State, it can only endorse what the representative of Ecuador just said, namely, that the presence of foreign troops in any territory requires the consent of that territory's national authorities.

131. As I pointed out yesterday, Belgian troops are in the national territory of the Congo without the consent of the Congolese Government. Incidents which have occurred in our territory have been provoked by the presence of these troops.

132. I do not wish to repeat certain details, but I believe that two small events, which I am going to bring to the Council's attention, are of primary importance to international relations. Our Head of State and our Prime Minister, who are in our national territory, have several times been subjected to insults, mockery and

hier, le général Lundula, chef de l'armée congolaise, est aussi arrêté à Elisabethville. Nous espérons que ces deux personnalités congolaises seront libérées immédiatement.

128. A partir de cet instant présent où le Conseil de sécurité vient d'adopter une résolution qui doit permettre à la République du Congo de reprendre une vie normale dans la paix et la tranquillité, nous formons le vœu que la Belgique respectera la Charte des Nations Unies et la résolution du Conseil de sécurité. Pour nous, le premier point de la résolution, le mot "rapidement", ne peut avoir que le sens suivant: si les troupes belges quittent le territoire congolais demain, ce sera bien; si elles peuvent le quitter dès aujourd'hui, ce sera mieux. Nous sommes convaincus que la paix et la tranquillité, la compréhension mutuelle entre les différents peuples qui se trouvent sur le territoire national, sont conditionnées par le retrait immédiat des troupes belges.

129. Le Secrétaire général a déclaré devant le Conseil [877ème séance] que, dans les circonstances actuelles, quand on parle de l'Afrique, on sous-entend le monde entier. C'est un fait qu'il faut noter. Tout à l'heure, le représentant de l'Argentine a dit que le Congo était un foyer d'incendie. Pour le gouvernement et le peuple congolais, chaque militaire belge est une allumette susceptible de provoquer un incendie. Pour éviter que le Congo continue d'être un foyer d'incendie, il est donc nécessaire que les troupes belges quittent notre territoire le plus rapidement possible. Comme je l'ai dit, demain c'est bien, aujourd'hui c'est mieux.

130. Je passe au paragraphe 2 de la résolution qui vient d'être adoptée, rédigé comme suit:

"Prie tous les Etats de s'abstenir de toute action qui pourrait tendre à empêcher le rétablissement de l'ordre public et l'exercice de son autorité par le Gouvernement congolais, et aussi de s'abstenir de toute action qui pourrait saper l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République du Congo".

Nous interprétons ce paragraphe comme signifiant: "Prie tous les Etats de s'abstenir de toute action qui pourrait tendre à empêcher l'exercice par le Gouvernement congolais de son autorité pour le rétablissement de l'ordre public", la suite restant inchangée. En effet, pour nous, le Gouvernement congolais est le seul qui soit responsable de l'ordre public sur le territoire congolais. Le Gouvernement congolais a été empêché depuis quelques jours de rétablir et de maintenir l'ordre public et, en tant que gouvernement d'un Etat souverain et indépendant, ne peut qu'approuver ce que le représentant de l'Equateur a dit tout à l'heure, à savoir que la présence des troupes étrangères sur un territoire quel qu'il soit exige l'assentiment des autorités nationales de ce territoire.

131. Comme je l'ai dit hier, les troupes belges se trouvent sur le territoire national du Congo sans l'accord du Gouvernement congolais. Des incidents qui se sont produits sur notre territoire ont été provoqués par la présence de ces troupes.

132. Je ne voudrais pas revenir sur certains détails, mais je crois que, dans les relations internationales, deux petits faits que je vais encore signaler à l'attention des membres du Conseil sont d'une importance capitale. Notre chef d'Etat, notre premier ministre, qui se trouvent sur le territoire national, ont été à

ridicule. Now this is intolerable and, although we cannot prove anything by comparisons, I believe that the Belgians—or indeed the citizens of any country—would never permit the Head of State or the Prime Minister of a sovereign country to be insulted and ridiculed in their own national territory by foreigners. If His Majesty King Baudouin or Mr. Eyskens, the Belgian Prime Minister, travelled from Brussels to Bruges or to Liège, I don't think any Belgian would allow them to experience any difficulties in landing or to be insulted and ridiculed by foreigners.

133. For the moment, the Congo is in a tragic situation. The psychology of the Congolese is difficult to understand for those who do not wish to understand it. The Western peoples, the Eastern peoples, all the peoples of the world, all those who have suffered humiliation and have experienced mental anguish will understand that, now that the Congo has been independent for a few brief days, all Congolese are proud of their Government and of their Head of State and merely want him, their Prime Minister and their Government to be respected and to enjoy all the esteem and honours due to them so that they may discharge with dignity the heavy responsibilities which rest upon their shoulders.

134. According to the Secretary-General's report [S/4389], by 18 July 3,500 troops had arrived in Leopoldville, consisting of 460 troops from Ethiopia, 770 from Ghana, 1,250 from Morocco and 1,020 from Tunisia. In addition, some 700 men have just left from Guinea. At the moment there are about 4,000 United Nations troops in Congolese territory. I do not know the exact number of Belgian troops but I challenge anyone to state it is greater than 4,000. Thus the presence of these Belgian troops has long become superfluous, for at the moment there are in Congolese national territory about 4,000 United Nations troops which are certainly competent and able to help the Congolese National Army and the Congolese Government to maintain order and safeguard territorial integrity.

135. The Government and people of the Republic of the Congo intend to defend the territorial integrity of their country at all costs and by every means. Attempts to create division will not succeed in the Congo. We are even convinced that they will no longer succeed in Africa. Africa, once divided, intends to unite again in order to become a force for peace and progress in the world. If we did not know the unspeakable and unspoken motives of those who seek to derive a base advantage from these machinations, we would find it surprising, to say the least, that the Congo at this very moment should want to break up. The Republic of the Congo refuses to submit to such machinations. I make a solemn appeal here to all who have in mind the future of the Congo and the peace of the world to help us put out the blaze set off by these attempts to dismember our country.

136. I cannot conclude my statement without paying a tribute to the perseverance and eminent qualities of

plusieurs reprises l'objet d'insultes, de moqueries, d'injures, et cela ne saurait être toléré, car — même si comparaison n'est pas raison — je crois que les Belges ne permettraient jamais, en fait, qu'aucun citoyen dans n'importe quel pays du monde ne permettrait que le chef de l'Etat ou le premier ministre d'un pays souverain soit insulté sur le territoire national par des étrangers. Si Sa Majesté le roi Baudouin, si le Premier Ministre belge, M. Eyskens, faisaient le voyage de Bruxelles à Bruges ou à Liège, je crois qu'aucun Belge ne permettrait qu'ils puissent éprouver quelque difficulté que ce soit pour atterrir, ou qu'ils puissent être insultés ou injuriés par des étrangers.

133. Pour le moment, le Congo se trouve dans une situation tragique. La psychologie du Congolais est difficile à comprendre pour ceux qui ne veulent pas la comprendre. Les peuples occidentaux comme les peuples de l'Est, les peuples du monde entier, tous ceux qui ont subi des humiliations, tous ceux qui connaissent les souffrances psychologiques, comprendront que, depuis quelques jours que le Congo est devenu indépendant, tous les Congolais sont fiers de leur gouvernement et de leur chef d'Etat, tous les Congolais souhaitent simplement que le chef d'Etat, le Premier Ministre et le Gouvernement congolais soient respectés et bénéficient de tout le respect, de tous les honneurs, et assument de la façon la plus respectable, la plus digne, les lourdes responsabilités qui pèsent sur leurs épaules.

134. Il y avait, le 18 juillet, d'après le rapport du Secrétaire général [S/4389], au moins 3.500 militaires de la Force des Nations Unies à Léopoldville, soit 460 Ethiopiens, 770 Ghanéens, 1.250 Marocains, 1.020 Tunisiens. En plus, 700 Guinéens viennent de partir pour Léopoldville. A l'heure actuelle, il y a approximativement 4.000 militaires de la Force des Nations Unies sur le territoire congolais. J'ignore le chiffre exact des troupes belges, mais je défie quiconque de dire que ce chiffre serait supérieur à 4.000. Aussi la présence de ces troupes belges est-elle devenue inutile depuis très longtemps, car il y a pour le moment, sur le territoire national congolais, environ 4.000 militaires de la Force des Nations Unies, qui sont certainement compétents et capables d'aider l'armée nationale congolaise et le Gouvernement congolais à maintenir l'ordre et l'intégrité territoriale.

135. Le gouvernement et le peuple de la République du Congo entendent défendre à tout prix, par tous les moyens, l'intégrité territoriale de leur pays. Les manœuvres de division ne réussiront pas au Congo. Nous sommes mêmes convaincus qu'elles ne réussiront pas au Congo. Nous sommes mêmes convaincus qu'elles ne réussiront plus en Afrique. L'Afrique naguère divisée entend s'unir à nouveau pour constituer une force de paix et de progrès dans le monde. Il serait pour le moins surprenant, si l'on ne savait les raisons inavouables et inavouées de ceux qui comptent tirer un avantage malsain de ces manœuvres, qu'à ce moment précis le Congo cherche à se disloquer. La République du Congo refuse de se soumettre à de telles manœuvres. Je lance ici un appel solennel pour que tous ceux qui pensent à l'avenir du Congo et à la paix du monde nous aident efficacement à éteindre le foyer attisé par les tentatives tendant à disloquer notre patrie.

136. Je ne puis terminer mon exposé sans rendre hommage à la ténacité et à la haute personnalité du

the Secretary-General and of Under-Secretary Bunche, who is now at Leopoldville. All Congolese will be most grateful to the Secretary-General for his efforts to bring home to the United Nations the vital need for re-establishing order and peace in the national territory of the Congo. The United Nations will have prevented—and we hope that Belgium will respect the Council's decisions—the Congo from becoming a battlefield and the cause of a third world war.

137. I wish to express my gratitude again to the representatives of States members of the Security Council. I have asked for a telephone call to be put through to Leopoldville. It will be for me a great pleasure—although a somewhat mitigated one—to inform our Prime Minister, who will certainly announce it himself on the Leopoldville radio, of the resolution which has just been adopted by the Security Council. I say that my pleasure will be somewhat mitigated because, I repeat, the psychology of the Congolese for the moment can be understood only by those who wish to understand it. That psychology is very easy to understand; the Congolese have suffered one of the greatest insults that can be inflicted on a young people which has just achieved independence. Rather, it has won its independence because, whatever they say, it was not handed to the Congo on a silver platter. The Congo actually won its independence. Some of our people lost their lives in this process.

138. My pleasure will be mitigated because the Congolese have become mistrustful. They continue, however, to put their faith in the United Nations because they hope that the word "speedily" in the resolution will be understood in the way in which I have explained and that in a few days' time, when the Secretary-General of the United Nations lands at the Leopoldville airport, the Congolese Government will be in a position to receive him worthily, with all due honours being paid to him by the Congolese National Army. If time allows, the Secretary-General will be able to travel across the Congo, be received by the Congolese, and see the Congo, this young country which is, I believe, the hope of Africa and which certainly for some days has attracted the attention of the whole world.

139. I believe that when he returns to United Nations Headquarters the Secretary-General will be able to say that Belgium has respected the Council's resolutions and that he has found a Congo restored to health, a country good to live in.

140. I wish again to express my thanks to the members of the Council. In September 1960 the Congo will be very proud to be counted among the Member States of the United Nations.

141. Mr. WIGNY (Belgium) (translated from French): I could make a good many comments on the final remarks of the representative of the Congo. I shall, however, confine myself to two or three observations.

142. The representative of the Congo based his remarks on certain facts which are on the sensational side. I presume he has gathered his information from news agencies. But I went a bit further than that.

Secrétaire général et de M. Bunche, sous-secrétaire, qui se trouve actuellement à Léopoldville. Tous les Congolais seront très reconnaissants envers le Secrétaire général des efforts qu'il a déployés pour amener les Nations Unies à comprendre la nécessité vitale de rétablir l'ordre et la paix dans le territoire national du Congo. Les Nations Unies auront permis — et nous espérons que la Belgique respectera les décisions du Conseil de sécurité — que le Congo ne devienne pas un champ de bataille, ne devienne pas l'occasion d'une troisième guerre mondiale.

137. Je redis ma gratitude aux représentants des pays membres du Conseil de sécurité. Je viens de demander Léopoldville au téléphone. Ce sera pour moi une très grande joie, encore que joie mitigée, tout à l'heure, d'annoncer à notre premier ministre — qui certainement l'annoncera lui-même à la radio de Léopoldville — la résolution qui vient d'être adoptée par le Conseil de sécurité. Je dis que ma joie sera quelque peu mitigée, parce que, je tiens à le répéter, la psychologie du Congolais, pour le moment, ne peut être comprise que de ceux qui veulent la comprendre. La psychologie du Congolais est très facile à comprendre; les Congolais auront subi l'un des plus grands affronts que peut subir un jeune peuple qui vient d'accéder à l'indépendance, qui vient de conquérir son indépendance parce que, quoi qu'on dise, le Congo n'a pas reçu l'indépendance sur un plateau d'argent. Son indépendance, le Congo l'a conquise. Nous avons déploré des morts avant d'y accéder.

138. Ma joie sera mitigée, car le Congolais est devenu méfiant. Le Congolais continue quand même à faire confiance aux Nations Unies parce qu'il espère que le mot "rapidement" qui figure dans la résolution, sera compris de la façon que je vous ai expliquée et que d'ici quelques jours, quand il atterrira sur l'aérodrome de Léopoldville, le Secrétaire général pourra être reçu dignement par le Gouvernement congolais, les honneurs lui étant rendus par l'armée nationale congolaise. Le Secrétaire général pourra, s'il dispose du temps nécessaire, se déplacer à travers le Congo, être reçu par les Congolais, voir le Congo, ce jeune pays, qui est, je crois, l'espoir de l'Afrique, et qui a certainement, depuis quelques jours, attiré l'attention du monde entier.

139. Je crois que le Secrétaire général pourra, lorsqu'il sera de retour au Siège des Nations Unies, dire que la Belgique a respecté les résolutions du Conseil de sécurité et qu'il a trouvé un Congo assaini, un Congo où il fait bon vivre.

140. Monsieur le Président, Messieurs, je tiens encore à vous réitérer mes remerciements et, en septembre 1960, le Congo sera très fier d'être compté parmi les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

141. M. WIGNY (Belgique): Les remarques finales du représentant du Congo appelleraient de ma part de nombreux commentaires. Je préfère me borner à deux ou trois réflexions.

142. Le représentant du Congo s'est basé sur certains faits qui, à vrai dire, sont assez sensationnels. Je suppose qu'il tient ses informations des agences de presse. J'ai été un peu plus loin.

143. Where Mr. Lundula is concerned, I have here a cable which I received today:

"Further to your No. 24, we have inquired into the Lundula case. Lundula has never been arrested, not by the Belgian forces nor even by the Katanga police; he travels freely from place to place by motor-car, but at present he is here in order to care for his sick wife; he will leave for Leo on Saturday accompanied by his family."

144. As regards Mr. Bomboko, I suppose that the representative of the Congo has taken his information from a Reuters dispatch. He will learn in time that one must not rely too heavily on news agency releases. I have made a little inquiry into this matter, too. Mr. Bomboko was never arrested at Elisabethville. According to a cable from our Ambassador, it would appear that Mr. Lumumba intends to have Mr. Bomboko accompany him on his journey to New York.

145. As to the respect due to the Head of State, I should have liked the representative of the Congo to recall that the Belgian troops, in scrupulous respect for this important personage, paid him all the honours due to a Head of State whenever he left and re-entered Leopoldville.

146. With regard to Mr. Lumumba, the Prime Minister, the representative of the Congo ought to have made it clear that, while he may at times have been greeted with rather unfriendly words—which, incidentally, I regret because this never solves anything—this happened when he found himself in the midst of refugees waiting to depart. Quite naturally, those who had experienced or had heard of the sufferings about which I spoke yesterday were not in a mood to add their acclamations to the military honours paid to Mr. Lumumba.

147. So much for the facts cited just now by the representative of the Congo. But apart from this question I should like to set out several general considerations, and I shall be very brief.

148. Belgium was not only disappointed in its hopes and painfully wounded, it was outrageously slandered by those who, always ready to take liberties with facts and logic, accused it of aggression against a people to whom it had granted independence in conditions of full agreement and friendship four days earlier. These are the very terms of the declaration signed on 30 June 1960 by the two Prime Ministers and the two Ministers of Foreign Affairs. All the members of the Security Council, with the exception of the two Communist members, have wisely condemned this slander, and I thank them for it.

149. Secondly, our intervention was motivated by purely humanitarian considerations. It arose neither from article 6 of the treaty of friendship^{1/} nor certainly from any design to take over all the duties and obligations of the faltering Congolese authority. It was strictly limited to protecting our nationals, who were no longer protected by the faltering Congolese authority, and thus had no protection, and who had been the victims of atrocities. The most convincing evidence of this situation is that we sent to Leopoldville, with its

143. En ce qui concerne M. Lundula, voici un télégramme que j'ai reçu aujourd'hui:

"Suite à votre 24, avons fait enquête sur l'affaire Lundula. Lundula n'a jamais été arrêté ni par forces belges ni même par police katangaise; il fait déplacement en voiture de son propre gré; mais actuellement il est ici où il a le désir de soigner sa femme malade; il partira pour Léo samedi accompagné de sa famille."

144. En ce qui concerne M. Bomboko, je suppose que le représentant du Congo se fonde sur une dépêche de l'agence Reuter. Il apprendra, avec le temps, qu'il ne faut pas essayer de tirer des effets des nouvelles d'agences de presse. Sur ce point également, j'ai fait ma petite enquête. M. Bomboko n'a jamais été arrêté à Elisabethville. Selon un télégramme de notre ambassadeur, il paraîtrait qu'il serait de l'intention de M. Lumumba de se faire accompagner par M. Bomboko lors de son voyage à New York.

145. En ce qui concerne le respect dû au chef de l'Etat, j'aurais voulu que le représentant du Congo rappelât que, poussant jusqu'au scrupule le respect que nous devons pour cette haute personnalité, les troupes militaires belges lui ont rendu les honneurs dus à un chef d'Etat chaque fois qu'il quittait Léopoldville et qu'il y revenait.

146. En ce qui concerne le Premier Ministre, M. Lumumba, le représentant du Congo aurait dû préciser que, si, à certains moments, il a été reçu avec des paroles peu aimables, que je regrette d'ailleurs — car cela ne corrige jamais rien — c'est parce qu'il se trouvait au milieu de tous ces réfugiés qui attendaient le moment du départ. Naturellement, tous ceux qui avaient souffert ou entendu parler des souffrances que je vous ai racontées hier n'étaient pas d'humeur à mêler leurs acclamations aux honneurs militaires rendus à M. Lumumba.

147. Voilà pour les faits qui viennent d'être rappelés par le représentant du Congo. Mais laissons cette question. Je voudrais développer quelques considérations générales; je serai très bref.

148. La Belgique, déçue dans ses espérances et douloureusement blessée, a été outrageusement calomniée par ceux qui, toujours à l'aise avec la réalité et la logique, l'ont accusée d'agression envers un peuple qui, quatre jours plus tôt, accédait à l'indépendance en plein accord et amitié avec la Belgique. Tels sont les termes exprès de la déclaration signée le 30 juin 1960 par les deux Premiers Ministres et les deux Ministres des affaires étrangères. Avec sagesse, tous les membres du Conseil de sécurité, à l'exception de deux membres communistes, ont condamné cette calomnie; je les en remercie.

149. Deuxièmement, notre intervention fut justifiée par des raisons strictement humanitaires; elle ne se fondait ni sur l'article 6 du traité d'amitié^{1/}, ni surtout sur la prétention de se substituer à l'ensemble des devoirs de l'autorité congolaise défaillante; elle était strictement limitée à la protection de nos ressortissants qui n'étaient plus protégés par l'autorité congolaise défaillante, c'est-à-dire par personne, et qui étaient victimes de graves sévices. La meilleure preuve de cette réalité est qu'à Léopoldville, qui

^{1/} General Treaty of Friendship, Assistance and Co-operation between Belgium and the Republic of the Congo, signed at Leopoldville on 29 June 1960.

^{1/} Traité général d'amitié, d'assistance et de coopération entre la Belgique et la République du Congo, signé à Léopoldville le 29 juin 1960.

350,000 inhabitants, 1,400 soldiers to protect a European sector 14 kilometres long.

150. Thirdly, we have always respected the law and have always had confidence in the United Nations. This is not true of those who criticize us, and whose compliance with certain long-standing decisions and resolutions is still being awaited. In the present case, we have requested and supported intervention by the United Nations whenever we were able to do so while respecting the sovereignty of the Congolese people. Now, once again, we stress the urgent need for intensifying these efforts. I must say quite frankly, however, that to our knowledge and to that of the United Nations Command, the Congo is not yet pacified. Tragic appeals for help are still coming from all sides. We have kept the Secretary-General informed of these matters, although he undoubtedly receives direct information as well.

151. Fourthly, we have brought troops to the Congo against our wishes, forced by necessity. I solemnly reiterate the will of the Belgian Government, which I stated yesterday: these troops are to be withdrawn as quickly as possible, that is, as soon as the United Nations Command is in a position to ensure order and security, and possibly also when the Congolese Government is capable, not only in words—and this is my very candid hope—of restoring order in its own country. This decision to leave as quickly as possible, which concurs with your wish, would involve no delay, since its implementation is bound to be regional and hence progressive. At Leopoldville, where the foreign troops of which Mr. Kanza spoke have already arrived, the withdrawal is in progress and should be completed rapidly. We do not intend to press arbitrarily for the acceptance of our own views. We have faith in the wisdom and political tact of the Secretary-General, perhaps more faith than in the discrimination of the Congolese Government, which we shall judge by its actions.

152. Fifthly, where Congolese unity is concerned, may I recall that this unity is Belgium's doing. Before we came to Africa there was no Congo. Congolese unity was enshrined in the "loi fondamentale" adopted by the Belgian Parliament this year, in agreement with, and on behalf of, an independent Congo. It will be remembered also that the first Congolese Government was assisted in every way in its efforts to enlarge its territorial representation. But since 30 June the Congo has been independent and we are no longer entitled to intervene. We eschew all interference in its internal life. We are fulfilling our commitments regarding technical and financial assistance wherever it has been requested, provided that we are given the basic guarantees that are to be expected from any civilized State. For the rest, it is for the Congolese themselves to decide their fate. Neither the Belgian Government nor any other State, nor even the United Nations has the right to do it for them.

153. I should like, finally, to take note of the words of hope we have heard around this table regarding the Congo's future. Despite the fact that we have been disappointed and that the last remarks, based on rumours, are obviously unfortunate, and although we continue to suffer, the Belgian Government associates itself with this hope. Its wish for the independent Congo is that

compte 350.000 habitants, nous avons envoyé 1.400 soldats pour protéger un quartier européen long de 14 kilomètres.

150. Troisièmement, nous avons toujours respecté le droit et toujours fait confiance à l'Organisation des Nations Unies; ce n'est pas le fait de ceux qui nous critiquent et dont on attend encore le respect de certaines décisions ou résolutions déjà anciennes. Dans le cas présent, nous avons demandé et appuyé l'intervention de l'Organisation chaque fois que nous pouvions le faire, en respectant la souveraineté du peuple congolais. Maintenant encore, nous insistons sur l'urgence d'une intensification de cette action. Je le déclare franchement: à notre connaissance et à celle du Commandement de l'ONU, le Congo n'est pas encore pacifié; les appels au secours continuent à se faire entendre tragiquement de partout; nous en informons le Secrétaire général; il doit d'ailleurs le savoir directement.

151. Quatrièmement, nous avons amené des troupes au Congo, contre notre désir, forcés par la nécessité. Je répète solennellement la volonté du Gouvernement belge que j'ai déjà exprimée hier: ces troupes seront retirées aussi vite que possible, c'est-à-dire aussi vite que le Commandement des Nations Unies sera en état d'assurer l'ordre et la sécurité, et peut-être aussi dans la mesure où, au-delà des paroles, le Gouvernement congolais sera capable — et je le souhaite bien franchement — de rétablir la discipline dans son propre pays. Cette décision de partir aussi vite que possible, comme vous le souhaitez, n'implique aucun retard, puisque son application doit être régionale, et par conséquent progressive. A Léopoldville, où se trouvent déjà les effectifs étrangers dont parlait M. Kanza, le décrochage est en cours et doit se terminer rapidement. Nous ne prétendons pas faire prévaloir arbitrairement des appréciations unilatérales. Nous avons confiance en la sagesse et en la prudence politique du Secrétaire général, plus peut-être — dans le temps présent — que dans l'appréciation du Gouvernement congolais. Nous le jugerons à ses actes.

152. Cinquièmement, en ce qui concerne l'unité du Congo, puis-je rappeler que celle-ci est le fait de la politique belge. Avant que nous arrivions en Afrique, il n'y avait pas de Congo. L'unité du Congo a été consacrée par la loi fondamentale votée par les Chambres belges au cours de cette année, en accord avec et pour le Congo indépendant. Vous savez que le premier gouvernement congolais a été assisté de toutes les manières dans son effort pour élargir sa représentation territoriale. Mais aujourd'hui, et depuis le 30 juin, le Congo est indépendant et nous n'avons plus à intervenir. Nous nous abstenons de toute ingérence dans sa vie intérieure. Nous tenons notre promesse d'assistance technique et financière là où elle nous est demandée et, en même temps, là où nous sont données les garanties fondamentales que l'on est en droit d'attendre de tout Etat civilisé. Pour le surplus, il appartient aux Congolais eux-mêmes de décider de leur sort. Ce droit n'appartient ni au Gouvernement belge, ni à un autre Etat, ni même aux Nations Unies.

153. J'enregistre enfin les paroles d'espoir qui ont été prononcées autour de cette table quant à l'avenir du Congo. Encore que nous ayons été déçus et que les dernières paroles, fondées sur des rumeurs, soient évidemment malheureuses, encore que nous continuions de souffrir, le Gouvernement belge s'associe à cette espérance. A ce Congo indépendant, il souhaite

it may make the necessary efforts for the rapid restoration of calm, law and order, so that it may work to improve its lot in peace, with all the skilled assistance it may need.

154. The PRESIDENT (translated from Spanish): At the end of our discussions I know I am faithfully expressing the will of the Security Council in conveying to the Secretary-General the deep gratitude of the United Nations, on whose behalf the Council acts, for the magnificent work he has done as the Council's agent. His work has been highly praised and supported by all speakers in the debate yesterday and today. I should also like to express our fervent hope and confidence that his presence and influence in the Congo will help to improve the situation and to promote the purposes and principles of the Charter of the United Nations in the Republic of the Congo.

155. The SECRETARY-GENERAL: Mr. President, the generous words which you have just addressed to me are in fact addressed to all those who in the service of the United Nations have worked for its aim in assistance to the Congo. The spirit and hope which have inspired us during the past week will not fail. They have been strengthened by the unanimity that has given this effort its special weight and power.

The meeting rose on Friday, 22 July, at 1 a.m.

de faire l'effort nécessaire pour retrouver rapidement le calme, l'ordre juridique et matériel, et la possibilité d'améliorer son sort par le travail dans la paix, avec tous les concours qualifiés dont il a besoin.

154. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Au terme de nos délibérations, je sais être l'interprète fidèle du Conseil de sécurité et de ses membres en exprimant au Secrétaire général la profonde reconnaissance de l'Organisation tout entière, au nom de laquelle agit le Conseil, pour l'œuvre admirable qu'il a accomplie en qualité de mandataire du Conseil, œuvre qui a été appuyée et approuvée par tous au cours du débat d'hier et d'aujourd'hui. Je tiens également à exprimer le souhait que son prochain séjour dans la République du Congo contribue d'une manière nettement positive — et nous sommes persuadés qu'il en sera ainsi — à assainir la situation et à faire respecter les buts et les principes de la Charte des Nations Unies dans la République du Congo.

155. Le SECRETAIRE GENERAL (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, les paroles généreuses que vous venez de prononcer à mon égard s'adressent, en fait, à tous ceux qui, au service de l'Organisation des Nations Unies, ont travaillé à fournir une assistance au Congo. La volonté et l'espoir qui nous ont animés au cours de cette dernière semaine ne seront pas mis en échec. Ils sont renforcés par l'unanimité qui donne à notre effort sa portée et son ampleur exceptionnelles.

La séance est levée le vendredi 22 juillet, à 1 heure.